

---

# Rapport d'activité et de gestion



# 2022



*harpèges*  
LES ACCORDS SOLIDAIRES  
SANTÉ - JUSTICE - ÉDUCATION - SOCIAL

Association Reconnue d'Utilité Publique



# Sommaire

<b>04</b>	<b>Mot du président et de la directrice générale</b>
<b>08</b>	<b>Rapport d'activité</b>
09	Pôle socio-judiciaire
16	Pôle socio-éducatif
28	Jardin d'enfants "Les Bengalis"
32	Pôle hébergement logement parentalité
40	Pôle médico-social   CAMSP
<b>43</b>	<b>Rapport de gestion</b>
43	Compte de résultat et analyse
49	Bilan comptable et bilan financier
50	Bilan social
<b>52</b>	<b>Budget prévisionnel 2023</b>
<b>54</b>	<b>Organigramme</b>
<b>55</b>	<b>Historique et évolution</b>
<b>59</b>	<b>Composition du conseil d'administration</b>
<b>60</b>	<b>Perspectives générales 2023</b>
<b>62</b>	<b>Lexique</b>
<b>63</b>	<b>Nos partenaires</b>

# Rapport moral

## Mot du président

L'assemblée générale de notre association est un rendez-vous important. Au-delà de satisfaire aux obligations réglementaires et statutaires c'est l'occasion renouvelée de nous retrouver.

Je suis très heureux de vous accueillir adhérent-es, bénévoles, administrateur-trices, salarié-es mais aussi usager-es et partenaires. Votre présence est le témoignage de l'importance que vous accordez à ce temps institutionnel, certes, mais aussi convivial.

Je vous remercie chaleureusement d'être là cet après-midi.

Nous le verrons tout au long de cette assemblée, l'année 2022 a été riche d'événements structurants pour Harpèges. Mais je ne vous cacherai pas que ce fut aussi une année importante pour moi.

Succéder aux années de Présidence de Bernard Seguin est un véritable challenge.

Cette assemblée générale est la première que je suis amené à présider.

Aussi, permettez-moi de commencer ce rapport moral par un rapide retour d'expérience.

Multiplés sont les conditions à réunir pour pouvoir exercer pleinement la mission de président d'une association aussi importante qu'Harpèges. J'en retiendrais trois, sans chercher à les hiérarchiser.

Il est communément admis qu'il soit essentiel de constituer un binôme Président-Direction Générale solide, dont le bon fonctionnement s'appuie sur une confiance réciproque et une vision partagée du pilotage de l'association. Chacun et chacune devant laisser à l'autre, l'espace nécessaire pour exercer sereinement ses rôles et missions. Ce fut le cas au cours de cette première année, je coche donc la case de cette condition.

La seconde condition concerne le conseil d'administration. Je dois, ici, témoigner de l'engagement sans failles de ses membres. J'ai souhaité que le bureau soit renouvelé sans changement important pour témoigner de la continuité et de la stabilité dans la gouvernance de notre association. Il est rassurant de pouvoir s'appuyer sur des administratrices et des administrateurs compétent-es, assidu-es et aligné-es sur une vision de l'avenir de notre association.

La troisième condition est la confiance et la qualité des relations entretenues avec les interlocuteurs, que ce soient les pouvoirs publics, les mandants ou les tiers financeurs. Vous le savez, Harpèges a une excellente réputation et a su gagner la reconnaissance et le soutien de ses partenaires. Nous devons cette reconnaissance principalement aux directions des pôles, du siège et à leurs équipes.

Harpèges est une association très attachante par les actions qu'elle conduit et par les usager-es qu'elle accompagne. Sa raison d'être n'est pas à démontrer.

Ce qui m'a frappé tout particulièrement c'est le nombre de bénévoles qui s'engagent aux cotés de nos équipes et qui consacrent leur temps, leur énergie et leurs compétences pour enrichir nos actions. Je souhaite tout particulièrement souligner leur travail qui fait d'Harpèges une association différente et riche de leurs contributions.

Deux administratrices et une collaboratrice sont en charge du recrutement et de l'accompagnement de la communauté des bénévoles d'Harpèges, témoignage de l'importance que le conseil d'administration et la direction générale leur accordent.

Au cours de cette assemblée générale, il vous sera présenté, par notre trésorier, l'arrêté des comptes de l'année 2022. Sans dévoiler ces résultats ni les commentaires associés, je relève deux faits majeurs.

Le premier est rassurant puisque vous constaterez que le compte d'exploitation fait apparaître un résultat positif.

Le second est, lui, inquiétant et je souhaite m'y attarder. Nous n'arrivons pas à réunir le financement indispensable au fonctionnement de l'Espace de Vie Sociale itinérant sur le moyen et haut-pays grassois. Nous avons interpellé et alerté les tutelles. Aujourd'hui nos actions sont sans effet. En conséquence, l'inquiétude du conseil d'administration concernant la pérennité de ce service est avérée.

Les actions proposées par l'équipe sont très appréciées sur le terrain et avec la directrice générale, nous nous emploierons à convaincre pour obtenir satisfaction.

Je souhaite consacrer la dernière partie de ce rapport moral, aux perspectives pour l'année 2023.

Nous devons poursuivre l'attention portée à la qualité de vie au travail de tous nos collaborateurs et collaboratrices. Si nous n'avons pas toujours tous les moyens qui nous seraient nécessaires, nous pouvons continuer à exiger que des conditions descentes soient offertes à tous et toutes dans l'exercice de leur mission.

Les nouveaux locaux du CAMPS sur 600 m2 de plain-pied, lumineux, fonctionnels et faciles d'accès, témoignent de notre volonté d'améliorer les conditions de travail, mais aussi le souhait d'accorder toujours plus d'attention aux familles accueillies.

La réflexion largement engagée à propos de la gouvernance élargie a déjà produit des résultats que vous allez pouvoir mesurer avec la présentation que nous ferons lors de l'assemblée générale.

Je proposerai au conseil d'administration de poursuivre ce travail important pour notre association, après avoir tiré tous les enseignements de la phase qui s'achève. Il nous faudra redoubler d'initiatives pour faciliter la participation du plus grand nombre parmi les bénévoles et les salarié-es qui le souhaitent.

Une association comme Harpèges, notre association, conduit des actions reconnues au bénéfice de celles et ceux trop souvent oublié-es dans notre société.

- Pour réaliser ces actions, nos bénévoles, aussi engagés et déterminés soient-ils, ne peuvent suffire.
- Pour concrétiser ces services, nos équipes salariées, aussi professionnelles soient-elles, ne peuvent suffire.
- Pour animer et gérer nos activités, la direction générale et les directions, aussi performantes soient-elles, ne peuvent suffire.
- Pour administrer notre association, le conseil d'administration, aussi engagé soit-il, ne peut suffire.

La qualité de ce que nous souhaitons continuer à apporter à celles et ceux qui nous sollicitent, doit se poursuivre de façon collective.

Savoir déléguer et promouvoir les délégations.

Renforcer les liens entre nos services, préciser encore et enrichir les relations entre salarié-es et bénévoles.

Fluidifier les interactions entre le conseil d'administration, les équipes de direction et opérationnelles.

Rendre compte à celles et ceux qui nous font confiance.

Chacun-e à sa place, la gouvernance de notre association doit ainsi être l'affaire de tous et toutes.

**Philippe Cotta**  
Président

# Rapport d'activité

## Mot de la directrice générale

En 2022, Harpèges affirme sa personnalité !

Trois années après sa création et avec l'arrivée de Philippe Cotta à la présidence, en mai 2022, Harpèges franchit une nouvelle étape.

A partir de la structuration qu'elle a opérée dans toutes ses dimensions (politique, sociale, administrative, financière, juridique, numérique, managériale, organisationnelle, etc.), elle s'est progressivement construite une personnalité associative solide et a étoffé son offre de service.

Les travaux sur la gouvernance élargie, fruit d'une longue réflexion menée entre administrateur-trices et directeur-trices d'établissements, donnent lieu, pas à pas, à une dynamique participative réelle. Logée au cœur du système d'Harpèges, sa gouvernance est moteur de synergie entre les établissements, les salarié-es et bénévoles. Elle place ses administrateur-trices en prise directe avec la réalité du quotidien et ce au bénéfice des publics accueillis et des territoires couverts.

L'équipe pluridisciplinaire composée de 151 salarié-es et de 89 bénévoles a répondu cette année, à partir des cinq pôles d'activités, aux besoins des 11 542 usager-es, en lien avec un large réseau de partenaires institutionnels et associatifs.

Une page ne suffit pas pour décrire l'activité foisonnante qui a ponctué la vie de l'association et de ses établissements, mais les quelques éléments, parmi les plus saillants mentionnés ci-après, inciteront, je l'espère, à parcourir le rapport d'activité pour découvrir en détail, toute sa diversité.

Aussi, je me limiterai à souligner, ici, les axes forts développés en 2022, résultat d'un travail collectif :

- l'élaboration d'une stratégie de communication accompagnée par la création du site internet et d'une plus grande visibilité de l'association sur les réseaux sociaux,
- la mise en place de formations collectives, dans le cadre de la qualité de vie au travail, afin de réduire les sources de stress auxquelles sont confrontés quasiment tous les corps de métiers : arts oratoires, écrits professionnels, développement des capacités de mémorisation et de concentration,
- la recherche impérieuse d'un nouvel espace pour le CAMSP, installé jusque-là dans un bâtiment dont l'état, devenu médiocre, entrave la qualité d'accueil et de fonctionnement,
- le lancement de la démarche QVT ciblée en priorité sur l'établissement du jardin d'enfants "les Bengalais" avec, en perspective, la diminution du taux d'absentéisme et la fidélisation du personnel,
- la concertation poursuivie avec la ville de Grasse, la CAFAM et le Conseil départemental concernant l'avenir du jardin d'enfants "les Bengalais", menacé de fermeture à la rentrée 2024, eu égard à la loi Blanquer et à l'obligation de scolarisation des enfants à partir de 3 ans ; l'adhésion à la Fédération Nationale des Jardins d'Enfants avec laquelle Harpèges s'est mobilisée, en liaison avec l'association des parents d'élèves "Les Amis des Bengalais", auprès des parlementaires, pour tenter de pérenniser les structures encore ouvertes à l'échelon national,
- le développement du pôle hébergement-logement-parentalité portant le nombre de places à 183 (tous dispositifs confondus) sur l'ouest du département avec l'ouverture de :
  - ⌚ 10 places supplémentaires dédiées aux mamans isolées, enceintes, avec des enfants de moins de 3 ans, en partenariat avec le conseil départemental,
  - ⌚ 50 places d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales avec ou sans enfants, en partenariat avec la DDETS,

- l'extension du service d'aide aux victimes, sous l'égide du Procureur de la République, à l'ensemble du ressort judiciaire de Grasse (depuis avril 2022) avec de nouvelles permanences à Carros, Cagnes-sur-Mer et Saint-Laurent-du-Var et par ailleurs, une forte augmentation des contrôles judiciaires confiés par le Tribunal Judiciaire de Grasse,
- l'action spécifique de soutien à la parentalité menée par le centre social en direction de familles ukrainiennes, en partenariat avec l'association ALC, en charge du dispositif départemental, la Fondation de Nice, l'association Montjoye et le Secours Populaire,
- le maintien des activités du pôle socio-éducatif (Centre social et Espace de Vie Sociale itinérant) malgré les graves difficultés économiques existantes.

En effet, ce pôle, dont l'utilité sociale et l'action structurante qu'il apporte aux territoires politique de la ville et ruraux, ne sont plus à démontrer, et demeure cependant le plus fragile de l'association, confronté à une absence de financements adaptés.

De plus, la prime Ségur, non prise en compte pour ses équipes, celles du pôle socio-judiciaire et des Bengalais, est venue aggraver la situation et cliver, comme pour l'ensemble du monde associatif, l'équilibre entre les établissements avec pour conséquence, à terme, le risque de rupture sociale et de désertion des professionnel·les lésé·es.

Enjeu majeur pour tous et toutes, Harpèges, s'inscrit dans la ligne de ses fédérations, et plaide pour que soit corrigé ce qu'elle considère comme une injustice sociale. De même, que soit rappelé aux pouvoirs publics, que les associations à but non lucratif, produisent avant tout de la valeur humaine et non économique.

Malgré ce contexte de tension, la qualité du dialogue avec les membres du CSE, ainsi que l'enthousiasme et l'engagement des équipes, salarié·es, bénévoles et administrateur·trices d'Harpèges n'ont pas fléchi.

Qu'ils et elles en soient doublement remercié·es !

Ensemble, nous continuerons d'agir au service des publics les plus démunis, qui espèrent, comme chacun·e d'entre nous, un avenir plus serein.

Bonne lecture !

**Alexia Krisanaz**  
Directrice générale



# Harpèges en quelques chiffres



**151**  
salarié·es  
87,73 ETP

**89**  
adhérent·es  
et bénévoles

**11 542**  
usager·es

**34**  
métiers différents

**80**  
dossiers de  
financement

**6 052 912 €**  
Budget global

## ÉQUIPE DU SIÈGE SOCIAL

### SALARIÉ·ES

**Directrice Générale** Alexia Krisanaz

**Assistante de direction générale**

Elodie Massiera

**Chargées de missions communication,  
bénévolat, financements alternatifs**

Cécile Césarini-Jackson / Aurore Dupain

**Responsable administrative et financière**

Magali Sauvan

**Comptable et gestionnaire de paie**

Colette Redon

**Secrétaire comptable** Chourouk Zarrouk

**Assistante achat, patrimoine et système  
d'information** Sandra Mascarelli

**Agents de maintenance**

Laurent Campana - Jean-Marc Tilia -

Guillaume Viale

**Responsable des ressources humaines**

Aurélie Vromen

**Chargée de gestion ressources humaines**

Sonia Guida

**Stagiaire - Management des Structures et**

**Activités Innovantes en Santé**

Elise Devanne

### BÉNÉVOLES

**Administratrices déléguées au bénévolat**

Christiane Celles - Marielle Vanini

**Administrateur délégué au système**

**d'information** Jérôme Picard

**14 salarié·es**

9,34 ETP

**3 bénévoles**

# Pôle socio-judiciaire



## Pôle socio-judiciaire

**1 101 987 €**

Budget

**24**

salarié·es

17,05 ETP

**16**

bénévoles

Le pôle socio-judiciaire réunit tous les services de l'association intervenant dans le domaine judiciaire ou pénitentiaire, ayant pour objectif l'information, l'accompagnement et/ou la mise en œuvre de mesures judiciaires, concernant principalement des personnes victimes ou auteur·es d'infraction pénale.

Le territoire couvert par le pôle s'étend à l'ensemble du ressort du tribunal judiciaire de Grasse, voire à l'ensemble du département des Alpes-Maritimes en ce qui concerne le dispositif Téléphone Grave Danger.

### ÉQUIPE

#### SALARIÉ·ES

**Directrice d'établissement** Elisabeth de Burtlet  
**Coordonnatrice des parcours de femmes victimes de violences conjugales**  
 Sylvie Dufraisse

#### Aide aux victimes - accès au droit

**Chargée d'accueil** Martine Geoffroy  
**Juristes** Manon Borge - Roselène Braham -  
 Mélanie Cerqueira Madruga - Marion Chatry -  
 Coralie Duez - Nora Faragalla - Chantal Hamy -  
 Marion Jésus - Emma Lesbats - Lolita Manara -  
 Laura Spano - Thoraya Rebai - Maéva Toubiana  
**Psychologues cliniciennes** Sylvie Dufraisse  
 Candice Ohler - Julie Safont  
**Travailleuse sociale** Sandra Lalleman

#### Mesures socio-judiciaires

**Coordinateur - intervenant socio-judiciaire**  
 Nicolas Chevalier  
**Intervenantes socio-judiciaires** Julie Dunesme -  
 Sirine Guarouach Attia - Dominique Esclapez

#### Relais Enfants Parents

**Coordonnatrice - psychologue clinicienne**  
 Sylvie Dufraisse

#### Point d'accès au droit

**Juriste accès au droit** Ouassila Benlabidi

#### BÉNÉVOLES

**Administrateur délégué au pôle socio-judiciaire**  
 Bernard Seguin

#### Justice restaurative

Giselle Nègre - Marie-Annick Noddings -  
 Denis Pascal - Mireille Perrin

#### REP et Aide aux victimes

Catherine Aublet - Nicole Babou - Martine  
 Beauverger - Béatrice Bertoni - Danièle Caron -  
 Viviane Cusack - Maeva Dupont - Dominique  
 Esclapez - Christiane Filiaggi - Valérie Mallet -  
 Giselle Nègre - Nathalie Thomas



## Aide aux victimes

### Accès au droit

Conventionné depuis 1993, puis agréé en 2020 par le ministère de la Justice, le service d'aide aux victimes, adhérent à France Victimes, a pour mission d'accueillir, informer, accompagner et orienter toutes victimes directes ou indirectes d'infraction pénale, d'attentat, de catastrophes naturelles, d'accidents collectifs ou sériels. Le service propose une écoute privilégiée, pour identifier l'ensemble des difficultés des victimes et permettre leur prise en charge globale : juridique, psychologique et sociale. Plusieurs permanences sont tenues dans les communes suivantes : Grasse, Cannes, Antibes, Valbonne, Vallauris, Mandelieu-la-Napoule, Mouans-Sartoux, Pégomas, Saint-Auban, Vence, Mougins et depuis 2022, Cagnes-sur-Mer, Carros, Saint-Laurent-du-Var et Villeneuve-Loubet.

La démarche du service est proactive en allant au-devant des victimes les plus fragilisées et se mettant à leur disposition (victimes gravement traumatisées, mineures, violences intrafamiliales, etc.).

# 724 967 €

## Budget

## ÉVOLUTION

En 2022, l'activité du service a augmenté de 29% par rapport à 2021, principalement concernant les victimes de violences conjugales (+ 87%). Le volume de téléphones alloués pour le dispositif Téléphone Grave Danger a plus que doublé en deux ans (90 appareils en 2022), entraînant un doublement des orientations et des bénéficiaires.

Très forte augmentation des saisines pour évaluation de victimes, en pré-sentenciel (EVVI) : 602 saisines en 2022, et en post-sentenciel (protocole sur les auteurs de violences conjugales sortant de détention) : 194 saisines en 2022. Pour faire face à un tel volume de nouvelles mesures, une juriste a été recrutée en août 2022 permettant d'instaurer un système d'astreinte sur les heures d'ouverture du service, couvrant la quasi-totalité de la semaine.

# 4 633

personnes  
accompagnées

# 10 625

entretiens

dont

**3 969** victimes  
accompagnées

**341** victimes  
bénéficiaires d'un  
soutien psychologique

**1 411** victimes de  
violences conjugales  
**90** Téléphones Grave  
Danger

**254** victimes  
accompagnées par le  
bureau d'aide aux  
victimes mineures



## ÉVÈNEMENTS

### Extension territoriale :

Depuis le 1er avril 2022, à la demande du Procureur de la République de Grasse, Harpèges intervient sur trois nouveaux sites et couvre ainsi la totalité du ressort du tribunal de Grasse. Une juriste assure ainsi des permanences dans les commissariats de Cagnes-sur-Mer et de Saint Laurent-du-Var, ainsi qu'à l'antenne de justice de Carros.

### Création nouvelle permanence :

Depuis avril 2022, le service assure une nouvelle permanence au sein de la maison des services publics et associations de Villeneuve Loubet, en alternance avec la permanence tenue à l'antenne de Valbonne, soit deux demi-journées par mois.



## PERSPECTIVES

### Fonds de secours :

Grâce au déploiement des contributions citoyennes versées à Harpèges depuis 2022, un fonds de secours pour soutenir les victimes les plus démunies a été créé. Il permettra d'aider ponctuellement les victimes accompagnées par Harpèges, notamment en finançant une aide alimentaire, un transport, une nuit en hôtel... en urgence, lorsqu'aucune solution de droit commun n'est possible.

### Partenariat :

- Un **rapprochement avec les services de la PJJ** amorcé en 2021 devrait s'accroître en 2023 avec la participation du service dans le cadre des stages violence, le développement des médiations restauratives et plus globalement, par la sensibilisation des équipes éducatives à l'aide aux victimes.
- Création d'une **maison des femmes régionale à Cagnes-sur-Mer**, en partenariat avec la commune : espace dédié à l'accueil, l'accompagnement social, juridique et psychologique dédié aux femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales et leurs enfants, regroupant plusieurs services (judiciaire, de santé, de soutien à la parentalité...).



## Mesures socio-judiciaires

Conventionné par le Tribunal de Grasse, le service intervient sur mandat judiciaire pour l'ensemble de l'arrondissement judiciaire de Grasse pour effectuer des :

- **Mesures alternatives aux poursuites.** Il s'agit de permettre à la personne, mineure ou majeure, ayant commis une infraction pénale légère, d'être immédiatement rappelée à la loi et mise en situation de réparer le dommage causé (rappels à la loi, classements sous conditions, médiations pénales) ou d'exécuter une sanction (compositions pénales).
- **Mesures présentencielles.** La personne qui a commis une infraction bénéficie d'une mesure d'investigation et/ou de suivi permettant l'individualisation de la sanction. Cette mesure (enquête sociale rapide, contrôle judiciaire à caractère socio-éducatif ou enquête de personnalité), se présente comme une alternative à l'incarcération ou une aide à la décision, par les propositions qui peuvent être faites aux magistrats.

### ÉVOLUTION

La tendance amorcée ces dernières années se confirme : baisse des mesures alternatives aux poursuites confiées par le tribunal (notamment compositions pénales et médiations pénales) et hausse des mesures pré-sentencielles (enquêtes sociales rapides et contrôles judiciaires). Depuis 2022, à la demande de la Présidente du Tribunal de Grasse, les mesures de contrôles judiciaires sont plus fréquemment confiées à Harpèges dans le cadre des audiences correctionnelles de renvoi ou des comparutions par procès-verbal avec contrôle judiciaire.

### PERSPECTIVES

Pour 2023, Harpèges a été sollicitée par le parquet afin de développer les stages de citoyenneté à destination des auteurs d'infraction pénale (outrages, violences légères...) dans le cadre des mesures alternatives aux poursuites et en post-sentenciel. En 2023, le service devra déménager, le bâtiment dans lequel il est actuellement hébergé étant beaucoup trop vétuste. De nouveaux locaux devront être trouvés dans le centre de Grasse, à proximité du tribunal.

**180** rappels à la loi  
**68** classements sous condition  
**2** médiations pénales  
**112** compositions pénales  
**1055** enquêtes sociales rapides  
**72** contrôles judiciaires  
**36** enquêtes de personnalité auteur

### ÉVÈNEMENTS

Grâce à l'action engagée, depuis de nombreuses années, par la fédération Citoyens & Justice, auprès du ministère de la Justice, une revalorisation conséquente de la rémunération des enquêtes sociales rapides a été obtenue en novembre 2021. Cela a permis de consolider le service et de recruter une intervenante socio-judiciaire à temps plein à compter de mars 2022. En 2022, les échanges avec les différents services du tribunal se sont renforcés, en particulier avec les magistrats du siège, permettant d'améliorer la pratique du service en adéquation avec les attentes du tribunal.

**284 631 €**

Budget

## Relais Enfants-Parents

Le Relais Enfants-Parents a pour mission de maintenir ou de restaurer le lien entre l'enfant et son parent incarcéré et d'en limiter les conséquences psychologiques en proposant :

- des accompagnements en parloirs aménagés ;
- un soutien psychologique des familles et des enfants de détenus ;
- des groupes de paroles à destination des pères incarcérés au sein de la maison d'arrêt de Grasse ;
- des ateliers d'arts plastiques à destination des pères incarcérés ; des ateliers collectifs pères/enfants en détention.

### ÉVOLUTION

L'activité du Relais Enfants-Parents très impactée par la crise sanitaire a pu reprendre dans des conditions habituelles au deuxième trimestre 2022.

Les parloirs sont à nouveau effectués dans le local aménagé.

Toutes les actions collectives ont pu être réalisées.

Les groupes de parole ont repris.

Toutefois, le nombre de demandes de parloirs est en baisse. Il semble que le changement de typologie du public incarcéré (beaucoup plus de violences conjugales) réduit le nombre de situations éligibles à un parloir médiatisé.

"Les ateliers nous plaisent énormément. Avec ma sœur, on viendra autant que possible. Super méthode pour se rapprocher de notre papa durant cette période difficile" - Sana, 13 ans

### PERSPECTIVES

Développement de nouveaux projets autour de la parentalité avec le SPIP :

- ateliers contes pères/enfants en détention
- ateliers collectifs pour les pères en détention : sensibilisation sur les violences intrafamiliales.

Maintien d'un atelier d'arts plastiques par trimestre.

Mise en place de quatre ateliers collectifs pères-enfants.

Finalisation de la présentation du Relais Enfants-Parents sur le canal interne de la maison d'arrêt.

**70**  
dossiers ouverts

**256**  
personnes

**41**  
parloirs réalisés  
concernant :  
**14** familles et **22** enfants

**45 947 €**  
Budget

### ÉVÈNEMENTS

La psychologue a participé à la réflexion de la Fédération des Relais Enfants-Parents Internationale (FREPI) sur le contenu de son programme de formation et l'amélioration de l'offre. Elle a également participé, avec le SPIP, à l'élaboration d'une sensibilisation sur les conséquences des violences conjugales sur les victimes (femmes et enfants) auprès de personnes détenues. La procédure des autorisations d'accès, appliquée jusqu'à ce jour pour les enfants accompagnés par Harpèges est en cours de révision.

## Point d'accès au droit

**46 442 €**

Budget

**831**entretiens effectués  
auprès des détenus

En 2018, le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) a sollicité l'association, afin de porter le dispositif de point d'accès au droit à destination des détenus de la maison d'arrêt de Grasse.

**588**personnes reçues  
au sein des relais  
d'accès au droit des  
tribunaux de Grasse  
et Nice

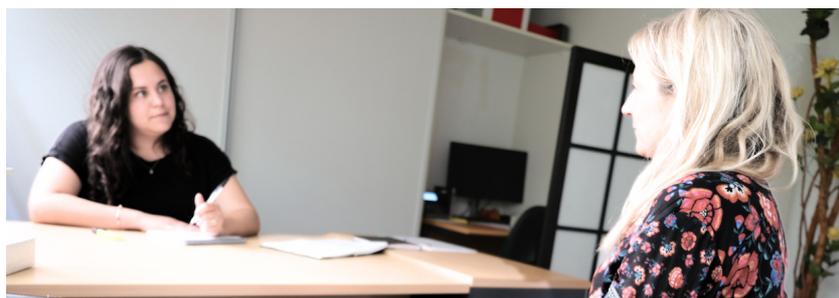
Il s'agit de répondre à toute demande d'information juridique émanant des détenus, notamment dans les domaines relevant du droit civil, administratif ou social. En lien avec le SPIP, l'agent d'accès au droit apporte une information sur les droits et obligations des personnes, les oriente vers les organismes chargés de la mise en œuvre de ces droits et les accompagne dans leurs démarches.

## ÉVOLUTION

En 2022, les missions se sont développées avec la reprise des permanences d'accès au droit au sein de la maison d'arrêt de Nice à compter de janvier 2022 et la tenue d'une permanence hebdomadaire au sein du CDAD, à compter de juillet 2022. Impactée par la crise sanitaire en 2020 et 2021, l'activité est repartie à la hausse en 2022 avec une très forte fréquentation sur le point justice au tribunal de Nice.

## PERSPECTIVES

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit a choisi de reprendre en interne le portage de l'ensemble des missions des points justice, en maison d'arrêt et dans les tribunaux. Par conséquent, ces missions cesseront d'être confiées à Harpèges à compter du 31 mai 2023.



# Pôle Socio-éducatif



## Pôle socio-éducatif

**898 161 €**

Budget

Le pôle socio-éducatif regroupe le Centre social implanté sur le Grand Centre de la ville de Grasse et l'Espace de Vie Sociale itinérant (EVSi) dans le Moyen et Haut-Pays grassois, tous deux agréés par la CAFAM.

La dynamique participative, fer de lance des espaces d'animation de la vie sociale, s'appuie sur l'expertise d'usage de la population et sur la concertation des partenaires, pour apporter une offre de service adaptée aux territoires et contribuer ainsi à la cohésion sociale.

Le Centre social et l'EVSi sont à la croisée de questions majeures de société : la jeunesse, l'éducation, la parentalité, le logement, le cadre de vie, l'insertion sociale et l'emploi, l'accès aux droits, à la santé et à la culture ainsi que le vieillissement.

Trois orientations principales fondent leur projet :

- Le service rendu aux habitant-es ;
- L'exercice de la citoyenneté et l'accompagnement des projets collectifs ;
- La place accordée aux parents et aux familles.





## BÉNÉVOLES

**Administratrice déléguée au pôle socio-éducatif** Gilberte Vermersch Russeil

### CENTRE SOCIAL

Chargée d'accueil Danièle Lor

#### **Accompagnement social et médiation-inclusion numérique**

Écrivains publics Claude Richard - Hélène Rossignol - Guy Vasseur

Ateliers sociolinguistiques Bénédicte Bedel Marie-Agnès Bina - Anne-Sophie Carrasco Pascale Chancenotte - Marie-Paule Conquet Geneviève Corniglion - Magali Courrin Marion Fribourg - Patricia Gérard - Evelyne Huguier - Brigitte Leclercq - Yves Martin Michèle Mensire - Muriel Pacaud - Dominique Pico - Mustapha Yousef

#### **Enfance Jeunesse Education Populaire**

Accompagnateur-trices à la scolarité

Oxana Beaumont - Lydie Bruyère - Corinne Charvolen - Olivier Corby - Anne-Marie Leconte - Monique Louviot - Yves Martin Isabelle Salinas

Espace Jeunes Citoyens Arfang Goureich Serandi Abed - Laura Soriano

#### **ESPACE DE VIE SOCIALE ITINÉRANT**

Accompagnatrices à la scolarité Julie Demollien - Pascale Dorenlot - Marie-Georges Henry - Gwendolyne Petrault Martine Seghi

Équipe Citoyenne Pascale Baschieri - Dominique Esclapez - Gilles Giroud - Patrick Maglia - Danielle Oliveira - Martine Paoli Sonia Pietri - Danièle Rey

## ÉQUIPE

### SALARIÉ·ES

**Directrice d'établissement** Hayate Bekhaled  
**Référente accueil - chargée d'accueil** Laetitia Massiera  
**Chargées d'accueil** Bernadette Boyer - Loly Lourghi - Danielle Lor - Anaïs Virey

### CENTRE SOCIAL

**Accompagnement social et médiation-inclusion numérique**

**Médiatrices sociales** Fatiha Djaafari - Nadia Niat Ali Nara - Nathalie Campo-Falchetti

**Médiatrice sociale inclusion numérique** Amel Hamdi

**Travailleuse sociale** Sandra Lalleman

**Référente famille** Coralie Lane

**Accompagnatrice famille** Isabelle Gouachi

**Ateliers socio-linguistiques** Rose-Marie Cébrian - Fatiha Djaafari

#### **Enfance Jeunesse Education Populaire**

**Coordonnatrice Enfance Jeunesse Education Populaire en charge de la prévention des risques de délinquance et de radicalisation** Alexandra Giardina

**Monitrice-éducatrice** Malika Gaudin-Delrieu

**Animatrices** Samantha Doussinet - Claire Hansmaennel - Dulceline Varela

**Accompagnatrices à la scolarité** Fadela Baghdadi - Rose-Marie Cébrian - Zoubida Echikr - Monique Mandrille - Fabienne Moussa - Sabine Pesenti - Gisella Stringat

#### **Animateur-trices en contrat d'engagement éducatif**

Nael Abbal - Anyss Ben Romdhane - Maeva Boineau - Vanessa Brezzo - Julie Corrado - Lisa De Andrade - Adriana Garnier - Yanis Gasmi - Yohan Gueddi - Morgane Kunze - Clarisse Mascarelli - Elise Migeon - Maxime Petel - Yousri Riabi - Elhadji Soumare

#### **ESPACE DE VIE SOCIALE ITINÉRANT**

**Coordonnatrice** Audrey Fournier

**Référente animation à la vie sociale** Alexandra Henri

**Accompagnatrices à la scolarité** Gwendolyne Petrault - Nathalie Reyjal-Manivet - Virginie Salomé

**45**  
salarié·es  
16,31 ETP

**45**  
bénévoles

## Centre social

Le Centre social, s'inscrit dans une démarche de développement social, d'animation de la vie locale, de lutte contre les exclusions, d'aide à l'acquisition d'autonomie en cohérence d'intervention avec les deux quartiers du Grand Centre (Centre Ancien et Gare-St Claude).

Il vise l'accompagnement de tous les publics avec une attention particulière pour les personnes en situation de fragilité. La dynamique participative, fer de lance de cet espace d'animation de la vie sociale qui reconnaît l'expertise d'usage de la population, contribue à une meilleure adéquation et efficacité, voire efficience, de l'action publique.

Ses actions s'articulent autour de deux services distincts et complémentaires : le service Enfance Jeunesse Education Populaire et le service d'Accompagnement Social et de Médiation-Inclusion Numérique.

**2 095**  
accueils  
physiques

**6 680**  
accueils  
téléphoniques

**2 950**  
personnes  
accompagnées

## PERSPECTIVES

### Renouvellement d'agrément 2024-2027 : diagnostic social du territoire et projet social réactualisés en 2023

En vue de ce renouvellement d'agrément, accordé par la Caisse d'Allocation Familiale des Alpes-Maritimes, le Centre social sera amené à confronter l'évaluation globale de son fonctionnement et de ses actions, pour les années 2020 à 2023, en concertation avec les équipes bénévoles et salariées, les usager-es, les habitant-es et les partenaires. Cette démarche donnera lieu à la réactualisation du diagnostic territorial et à l'élaboration de son nouveau projet social. Principe incontournable, l'angle d'analyse est validé en Comité technique de façon participative avec les parties prenantes du projet.

**823 431 €**

Budget

## CENTRE SOCIAL

### Accompagnement social et médiation inclusion numérique

Orienté sur les actions sociales et solidaires, ce service se décline dans la mise en œuvre d'actions d'alphabétisation, de médiation santé, de médiation sociale, d'accès aux droits et d'une intervention permanente du service d'aide aux victimes. Des permanences d'écrivain public, tenues notamment par trois bénévoles, viennent enrichir l'aide apportée aux différents publics.

## ÉVOLUTION

Le service d'accompagnement social et de médiation (ASM) s'appuie sur un vaste réseau de partenaires et utilise toutes les ressources de l'association pour offrir un soutien global aux usager-es. La médiation sociale joue un rôle essentiel en tant que catalyseur du lien social dans la vie locale. En 2022, ce service a traité 1 115 demandes, principalement liées à l'accès aux droits, la santé, les problématiques budgétaires et la retraite. Bien que le nombre de demandes traitées ait légèrement diminué par rapport à 2021 (1 745 demandes traitées), les personnes accompagnées font face à des situations de plus en plus complexes, nécessitant un accompagnement multidimensionnel.

Le Centre social accorde une grande importance à la lutte contre l'illectronisme et à la promotion de l'inclusion numérique. Cela se reflète dans les chiffres, avec une augmentation constante des accompagnements vers les démarches de connexion en ligne. Les connexions sur la plateforme CAF.fr dans le cadre de la convention UPR (Unité Partenaire Relais) atteignent près de 4 243 saisines plaçant le Centre social parmi l'un des partenaires UPR à très forte activité comparativement à d'autres opérateurs ou Maison France service. Pour le seul service ASM, les démarches dématérialisées correspondent à près d'un tiers des accompagnements. Afin de mieux accompagner les publics, et dans la continuité des démarches entreprises par l'équipe, la médiatrice sociale inclusion numérique a mis en place un parcours en six ateliers sur le thème "Le numérique et moi". Co-animés avec le Hub du Sud / pôle ERIC, ce parcours vise à sensibiliser les bénéficiaires du Centre social à l'importance du numérique dans les démarches et découverte des plateformes CAF.fr, Ameli, Pole Emploi, Soliguide et Pronote.



**2 121**  
personnes  
accueillies

**1 415**  
médiations  
sociales

**86**  
écrivains publics

**329**  
médiations santé

**105**  
alphabétisation-  
insertion-  
citoyenneté

**57%**  
population du  
Grand Centre

## PERSPECTIVES

- Maintenir une veille sociale permanente auprès des populations les plus vulnérables,
- Accentuer les actions de sensibilisation en direction du public sur "L'incontournable passage au tout numérique" en appui des dispositifs ressources du territoire et notamment de la Banque du Numérique,
- Elargir les formations de Premiers Secours en Santé Mentale à l'ensemble des membres de l'équipe.

**309 337 €**  
Budget

**CENTRE SOCIAL**

Enfance Jeunesse  
Education Populaire

Secteur déjà ancien, organisé sous la responsabilité d'une coordonnatrice au sein des activités du Centre social, cet axe est un maillon de la politique Enfance-Jeunesse coordonnée par la ville de Grasse, soutenue par la CAFAM. Il se place au cœur d'un réseau partenarial local et s'inscrit dans les dispositifs tels que la Convention Territoriale Globale, Contrat de ville, etc. Il a pour but d'accompagner le parcours des jeunes dans une optique de prévention des facteurs d'échecs et de ruptures.

Sont déclinés sur le territoire du Grand Centre de la ville de Grasse :

- un accueil de loisirs enfants ;
- un accueil de loisirs adolescents ;
- un Espace Jeunes Citoyens ;
- huit cycles d'accompagnement à la scolarité et à la parentalité ;
- des ateliers de rue en direction des adolescent-es ;
- une action transversale de prévention de la délinquance et de la radicalisation.

**1 681**

jeunes accueillis

dont

**660** filles**1 021** garçons**183** enfants ALSH**63** enfants CLAS**298** jeunes

en animation de rue

**281** jeunessur l'Espace Jeunes  
Citoyens**759** jeunesen prévention de la  
radicalisation**365 287 €**

Budget

## ÉVOLUTION

A l'exception du CLAS, les actions enfance – jeunesse sont en nette augmentation en 2022. Elles se révèlent comme des espaces ressource de socialisation et d'expérimentation, des espaces de découverte et d'apprentissage individuel et collectif.

L'Espace Jeune Citoyen est désormais pleinement opérationnel, et le nombre croissant de jeunes accueillis (281 en 2022, contre 251 en 2021) témoigne de son ancrage sur le territoire. L'EJC a pour mission de soutenir les jeunes dans leur capacité d'agir et de s'engager.

## ÉVÈNEMENTS

**Les projets "Sac à dos"** : 8 projets ont été accompagnés par la monitrice-éducatrice de l'Espace Jeunes Citoyens, soit 25 jeunes soutenu-es dans l'organisation de leur séjour de vacances en France et en Espagne pour trois d'entre eux. Ces expériences, extrêmement positives pour l'ensemble des participant-es, ont permis de familiariser les jeunes à la méthodologie de projet mais surtout, de les sensibiliser à la démarche du "Faire avec".

**Les ateliers de Recueil de récit de vie** : au travers d'une technique d'entretien individuel effectué avec une personne formée, le recueil de récit de vie cherche à faire émerger chez les participant-es des éléments de réflexion sur leur parcours de vie et les schémas relationnels dans lesquels ils et elles s'inscrivent. Cet outil est utile pour les adolescent-es, qui peuvent, par ce biais, prendre du recul sur leur situation, prendre conscience de certains éléments de leur passé et appréhender l'avenir sous un angle différent. L'entretien a pour but d'aboutir à la création d'un texte que l'adolescent-e est invité à lire, en présence de l'interviewer et des personnes qui lui sont chères. Six jeunes et leurs familles ont participé à ce projet, dont quatre issu-es de la classe relais de la ville de Grasse.



### Témoignage d'Hanen, bénéficiaire du Centre social

*Grâce aux cours de français j'ai repris confiance en moi et je suis plus à l'aise pour m'exprimer en français. J'apprécie aussi les sorties familles qui sont proposées, ce sont des moments de partage formidables.*

## PERSPECTIVES

Poursuivre la redynamisation du club ado.  
Développer l'espace de co-learning et le tutorat solidaire au sein de l'Espace Jeunes Citoyens : méthode d'apprentissage en mode collaboratif, de pair-à-pair.

## CENTRE SOCIAL

### Actions collectives famille et soutien à la parentalité

Sous l'impulsion de la référente famille, les actions collectives famille visent à permettre aux familles de créer du lien social, d'être soutenues et accompagnées dans leur fonction parentale. Ces actions se déclinent sous différentes formes : sorties familiales, rencontres thématiques, ateliers cuisine parents-enfants, ateliers vie quotidienne, ateliers destination vacances, etc.

## ÉVÈNEMENTS

### Les lectures partagées "Marguerite Marguerote", un moment suspendu pour se retrouver

Des ateliers de lectures partagées et ateliers d'éveil pour le 3-5 ans : une occasion pour les parents de renforcer les liens enfants-parents à travers une action de médiation autour des lectures partagées d'albums de littérature de jeunesse et /ou de chants (comptines en toutes langues). L'expérience de la lectrice et la bienveillance du groupe, des adultes même éloignés du livre, instaurent d'emblée un climat de confiance, propice à la détente et à l'échange.

Les différents temps ritualisés de l'animation qui reviennent à chaque atelier créent un cadre rassurant pour les tout-petits.

Les ateliers offrent aux familles une autre appréhension et compréhension de l'outil "livre-comptine" et ouvrent des perspectives d'approche et de loisirs partagés mère-enfants.

L'impact de ce temps de "lectures partagées", conduit par les intervenant-es des actions collectives famille, en collaboration avec les parents, contribue à atténuer la relation fusionnelle mère-enfant et participe à la socialisation de ce dernier.

**Week-end famille** au chalet de vacances "Le Rabuons" à Saint-Etienne-de-Tinée, co-construit avec les familles et le soutien de la CAFAM : 13 familles mobilisées dont 6 monoparentales, 32 enfants.



**97** familles ont participé aux actions collectives et de soutien à la parentalité

dont

**216** parents

**104** enfants

**16** nouvelles familles

**148 807 €**  
Budget

### Des actions de soutien à la parentalité et à la jeunesse en direction des familles ukrainiennes supports d'inclusion sociale, culturelle et citoyenne

Le Centre social conduit des actions de soutien à la parentalité et à la jeunesse, depuis mai 2022, dans le cadre du dispositif d'accueil des familles ukrainiennes à Grasse, porté et coordonné par l'association ALC. A ce titre, 75 familles ont été accompagnées en collaboration avec les équipes d'ALC de la Fondation de Nice, du Secours Populaire et de l'association Montjoye également partenaires du projet. Les actions proposées par Harpèges ont servi de levier pour favoriser l'apprentissage du français et accompagner les familles et les jeunes vers le chemin de l'autonomie, d'identifier les espaces et dispositifs ressources sur le territoire (mise en lien avec les acteurs associatifs et institutionnels), pour faciliter l'intégration dans la vie de la cité.



Différents leviers servent d'appui à la mobilisation et à l'implication des usager-es et des habitant-es. Force est de constater néanmoins, que la crise sanitaire et tout particulièrement l'obligation du pass sanitaire a freiné les élans de mobilisation et de participation.

## CENTRE SOCIAL

Actions de mobilisation et de participation des habitant-es



**747** personnes mobilisées sur l'ensemble des actions collectives  
**320** sur les actions parentalité  
**307** sur les actions de prévention  
**120** sur les actions évènementielles

### "Ensemble"

En novembre 2022, c'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que les bénéficiaires ont défilé à l'occasion du Festisol organisé par les services ESS de la CAPG.

## ÉVÈNEMENTS

### "Ensemble contre les discriminations" - Acte 3

S'inscrivant dans la continuité du dispositif reconduit pour la quatrième année consécutive, l'action a rassemblé des personnes de tous âges, mettant en évidence leur diversité culturelle. Les ateliers d'expression sur le thème "Chemin de migration, de l'accueil à la rencontre de l'autre", animés par l'association ZAZ Concept et l'équipe du Centre social, ont permis aux différent-es participant-es d'échanger sur les situations discriminantes vécues (directes ou indirectes), mais aussi et surtout, de porter un message fédérateur sur le "bien-vivre ensemble". La dimension interculturelle et intergénérationnelle des ateliers, a favorisé un regard critique sur la représentation de "l'Autre" et de son environnement. Ces moments de partage autour d'une aventure personnelle et collective ont mis en exergue les processus discriminatoires, tant conscients qu'inconscients. Dans l'ensemble, cette initiative a contribué à développer chez les jeunes et les familles la capacité de reconnaître "l'autre" comme égal à soi-même et considérer la diversité comme une richesse.

Valorisée par la réalisation d'un recueil de textes illustrés en calligraphie et la création d'un défilé de mode articulé autour des valeurs de la République, cet ensemble poétique et percutant a été présenté lors du festival des solidarités (Festisol) organisé par la CAPG, sous le signe de l'interculturalité et de l'intergénérationnalité.

#### Témoignage d'une des participant-es du défilé

*C'était incroyable, si c'était à refaire, je le ferai sans hésiter ! J'ai adoré me retrouver dans la peau d'un mannequin le temps d'un instant, c'était très amusant.*

## Espace de Vie Sociale itinérant

L'Espace de Vie Sociale itinérant (EVSi) intervient sur le territoire du contrat de ruralité de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, soit 13 communes : Amirat, Canaux-Andon-Thorenc, Briançonnet, Caille, Collongues, Escragnolles, Gars, Le Mas, Les Mujouls, Saint-Auban, Saint-Vallier-de-Thiery, Séranon et Valderoure. Ce territoire rural de moyenne montagne est sujet à de multiples problématiques sociales, de mobilité et d'isolement, identifiées par plusieurs diagnostics territoriaux.

L'itinérance est un élément essentiel pour inscrire cette nouvelle structure dans les paysages locaux et faciliter son identification par l'ensemble des parties prenantes.

L'EVSi vise à développer la participation citoyenne dans ce territoire, à accueillir, écouter et à orienter les habitant-es dans les meilleures conditions possibles et au plus près de leurs lieux de vie. Son projet, agréé par la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes depuis janvier 2018, répond à un besoin identifié et diagnostiqué avec les habitant-es et les acteurs locaux (institutionnels et associatifs) du territoire du Moyen et Haut-Pays Grassois. En effet, ce territoire rural et de moyenne montagne, de par ses spécificités, nécessitait le déploiement d'une infrastructure itinérante favorisant l'inclusion sociale.

L'EVSi a vu le jour grâce à un multi-financement émanant de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, de la CAF des Alpes-Maritimes, du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural, de la Mutualité Sociale Agricole, du FONJEP, de Fondations privées (Petits frères des pauvres, Fondation de France, AG2R, et Transdev).

Il s'agit d'apporter une information claire sur la vie du territoire, son offre de services et d'apporter une réponse aux questions liées à la vie quotidienne (communication, numérique, services, accès aux droits, emploi, logement, santé, éducation, etc.) des habitant-es, en particulier les plus âgés et/ou les plus vulnérables.

L'EVSi a pour mission d'accompagner tous les publics, et ce, sans aucune discrimination. Il porte également plusieurs actions, principalement chez l'habitant-e ou dans les salles communales :

- un accueil enfants-parents itinérant ;
- un accompagnement à la scolarité pour les élèves en difficulté ;
- un soutien à la parentalité via des ateliers de familles et intergénérationnels ;
- une médiation sociale sur les 13 communes via des permanences ;
- une équipe citoyenne pour lutter contre l'isolement
- un accompagnement de projets d'intérêts collectifs ;
- des ateliers de sensibilisation aux outils numériques.

**806**

personnes  
accueillies

**180**

demi-journées de  
permanence sur  
l'ensemble du  
territoire

**55**

ateliers  
intergénérationnels  
et/ou famille

**20**

réunions CLAS et  
équipe citoyenne

**101**

ateliers CLAS

**24**

personnes  
accompagnées par  
l'équipe citoyenne

**24**

enfants accompagnés  
dans le cadre du CLAS

**74 730 €**

Budget

## ÉVOLUTION

En complément des activités itinérantes, un espace central et permanent a été aménagé et ouvert en février 2022 à Villaute-Séranon.

Cet espace investi par les habitant·es leur offre :

- une salle d'activité pour des temps de convivialité, de jeux, d'échanges interculturels et intergénérationnels, propices à l'émergence de projets,
- un espace "petite enfance" équipé de mobilier adapté et de matériel pédagogique, accessible aux familles,
- une cuisine équipée permettant l'organisation d'ateliers pédagogiques,
- un bureau pour l'accueil de permanences d'éventuels partenaires.

Les actions sociales et solidaires, tant en itinérance qu'en permanence, se sont accrues de façon significative (195 personnes accompagnées en 2022 contre 124 en 2021). La part des accompagnements ponctuels (en termes d'aide à l'accès aux droits, d'accueil, de renseignements...) devient minime (20%) par rapport aux suivis réguliers ou récurrents (80%). L'équipe citoyenne, composée de bénévoles et guidée par la coordonnatrice s'est étoffée et a structuré son mode d'intervention.



## ÉVÈNEMENTS

### L'ancrage territorial par une double action de communication

L'année 2022 a été marquée par la forte mobilisation de l'équipe de l'EVSi sur les événements festifs/estivaux du territoire :

- Fête aux ânes, Escragnoles, juin 2022
- Thorenc d'Art, Thorenc, juillet 2022
- Fête de l'Economie Sociale et Solidaire, Valderoure, juillet 2022
- Village des enfants solidaires, Saint-Vallier-de-Thieu, juillet 2022
- Marchés de Saint-Auban, tous les jeudis de juillet et août 2022
- Fête des 50 ans du télésiège de la Moulière, Caille, octobre 2022
- Fête de l'Avent, Saint Auban, novembre 2022

L'occasion de mettre en place des stands créatifs en direction des habitant·es et familles du territoire et de renforcer le partenariat local.

De même, l'accent a été mis sur les supports de communication (affiches, plannings, réseaux sociaux, etc.) ce qui a largement contribué à la visibilité de l'EVSi sur le territoire.

La régularité des plannings d'ateliers, d'animations familles et intergénérationnelles ont permis de fidéliser les bénéficiaires.

### De l'isolement social au collectif

2022 marquera le lancement des "Temps seniors" permettant aux bénéficiaires de l'équipe citoyenne, de sortir de chez eux pour faire un pas vers le collectif et le plaisir de "faire ensemble", via des animations, jeux de société, ateliers cuisine, couture... Après des débuts timides, la participation des habitant·es se développe, le partenariat est régulier et inscrit. L'EVSi est en route pour de nouvelles aventures intergénérationnelles !





Le 26 octobre 2022, l'EVSi a inauguré son local situé 125 rue des Tilleuls à Villaute, en présence des partenaires financiers et institutionnels ainsi que des équipes bénévoles et salariées.



## PERSPECTIVES

L'année 2023 annonce :

- le lancement de la démarche d'évaluation participative et de renouvellement du projet social, agréé par la CAFAM, pour la période de 2024-2027 ;
- la consolidation du financement selon les orientations des axes du projet social retenus par le comité de pilotage ;
- le lancement d'un diagnostic numérique, co-construit avec le Conseil Départemental, auprès des habitant·es dans l'optique de mettre en place un plan d'action sur l'ensemble du territoire pour favoriser l'inclusion numérique de la population.

### Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

"J'aime le temps d'Harpèges car ça amène du plaisir et de la détente", Cyril, 9 ans

"Harpèges, c'est une boîte où je lâche tous mes secrets", Will, 9 ans

### Équipe citoyenne

"Heureusement que vous êtes passées car je ne m'étais pas aperçu que je n'avais pas d'électricité". Michel, 85 ans

"Encore mille mercis pour ce que vous faites, je n'oublierai jamais". Christian, 82 ans

"Vous m'avez sorti de ma dépression". Dominique, 85 ans

"Elle me redit combien elle est sensible au fait que l'on s'occupe d'elle". Bénévole

# Jardin d'enfants Les Bengalis



**103**  
enfants  
accueilli-es  
(sur l'année civile)

**227**  
jours  
d'ouverture

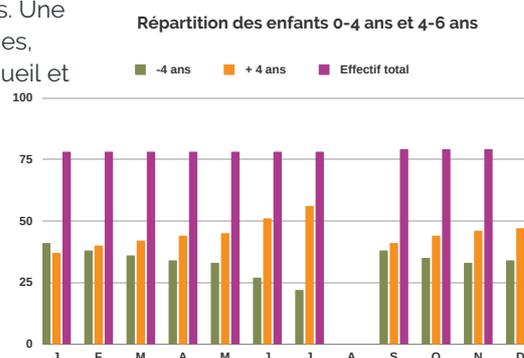
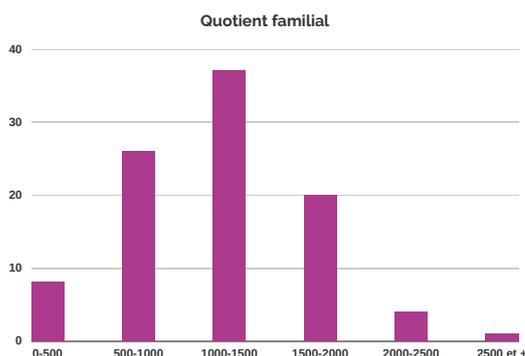
**68%**  
taux  
d'occupation

## Jardin d'enfants "Les Bengalis"

Le jardin d'enfants est un lieu d'accueil collectif et une structure d'éveil destiné aux jeunes enfants âgés de 2 ans et 4 mois à 6 ans. À mi-chemin entre la crèche et l'école maternelle, il offre une éducation alternative et engagée sur des groupes à petits effectifs (20 enfants par groupe).

Le partage, l'échange et les rencontres entre les enfants et les adultes sont privilégiés, l'objectif étant d'assurer le bien-être de l'enfant et de l'amener vers la socialisation, la découverte de l'autre.

Ainsi, les apprentissages se construisent dans l'action et à travers le jeu amenant l'enfant à intégrer avec aisance l'école primaire. Le jardin d'enfants est ouvert tout au long de l'année, à l'exception du mois d'août, d'une semaine pendant les vacances de Noël et celles d'avril. Il accueille les enfants du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, y compris le mercredi, pour maintenir une continuité pédagogique en respectant les rythmes individuels des enfants et en offrant un confort aux parents. Une équipe qualifiée d'éducatrices de jeunes enfants et d'animateur-trices, sous la responsabilité d'une directrice d'établissement, assure l'accueil et l'accompagnement des enfants et de leurs familles.



## ÉQUIPE

**891 164 €**

Budget

### SALARIÉ-ES

**Directrice d'établissement** Virginie Basile

**Secrétaire de direction** Nadine Moretti

**Pédiatre référente** de l'établissement Valérie Doireau

**Éducatrice-trices de Jeunes Enfants** Gaëlle Borgogno - Jennifer Bottex - Nathalie Hicard - Anaïs Laty - Cédric Le Gall - Harmonie Perier - Camille Sainty

**Auxiliaires socio-éducatif-ves** Delphine Beatini - Virginie Charbonnier - Alexia Charpentier - Alicia Dubourgdiu - Laurence Ducasse - Marion Jegues - Claire Parent - Idanaïs Peirera - Thierry Pico - Sandrine Pinto - Claire Sapin Bouchard - Ewa Sekscinski

**Agentes de service** Amal Bouzidi - Yasmine Chaaben - Mariame El Moujahed - Houda Khiari - Cindy Lemeur - Afef Slama

**Apprenties Éducatrices de Jeunes Enfants** Elodie Meslard - Clara Perthuisot

### BÉNÉVOLE

**Administratrice déléguée au Jardin d'enfants Les Bengalis** Fabienne Delvarre

### INTERVENANTE

**Praticienne en intelligence émotionnelle** Nadège Racco

**30**  
salarié-es  
17,81 ETP  
**1**  
bénévole



### Témoignage d'une maman dont les enfants sont inscrits aux Bengalis.

"Mes trois enfants ont intégré les Bengalis, avec une équipe bienveillante qui leur a permis de s'épanouir et de grandir, de devenir autonomes. D'après eux, les Bengalis c'est leur meilleure Ecole, celle où l'on apprend en s'amusant ! Vive les Bengalis !"

## ÉVOLUTION

En 2022, Harpèges a lancé une démarche de Qualité de Vie au Travail, amorcé dans un premier temps au sein des Bengalis. Cette approche, déclinée en plusieurs étapes (élaboration d'un questionnaire, présentation des résultats du questionnaire, groupes de discussion, mise en place de séances de travail collectives, préconisations, élaboration d'un plan d'action et mise en place des actions retenues) a pour objectifs de renforcer l'attractivité des offres proposées, fidéliser le personnel et favoriser le présentisme.

## ÉVÈNEMENTS

Un séjour d'une semaine sur l'île Sainte Marguerite a été organisé, durant lequel les enfants ont pu développer leur sens de l'observation, explorer l'écosystème marin et prendre conscience de l'importance de la préservation de l'environnement et les pratiques éco-responsables.

A travers des jeux de pirates, une chasse au trésor, des promenades sur l'île, et surtout l'apprentissage d'une vie collective en dehors de la maison et des Bengalis, les enfants sont rentrés grandis, ont appris à développer l'esprit d'équipe, le sens des responsabilités, à être plus autonomes et davantage à l'écoute de leurs camarades.

Cette première expérience, riche d'enseignements, ailleurs et autrement, a été plébiscitée par les enfants et leurs familles.



## ÉVÈNEMENTS

Lors de cette deuxième année de "Résidence d'artistes", des ateliers axés sur la voix et la danse ont été proposés aux enfants. Qu'ils soient petits ou grands, garçons ou filles, ces ateliers et chorégraphies conduits pendant 15 jours ont été très appréciés. Les artistes ont accompagné les enfants de manière bienveillante et encourageante, sans imposer de contraintes ni d'attentes, ce qui leur a permis de s'exprimer pleinement et de vivre une expérience artistique à travers la voix, la musique et la danse. Les enfants prennent plaisir, encore aujourd'hui, à écouter des chants d'opéra et s'entraînent à marcher comme des éléphants et à plonger comme des poissons.

Ces activités, à la fois créatives, ludiques et originales, ont nourri leur curiosité et développé leur sensibilité.



### Témoignage d'une maman dont la fille est inscrite aux Bengalis.

"Cet établissement apporte à ma fille soutien et réconfort. Son parcours depuis sa naissance a été semé d'embûches. Elle avait besoin d'un accompagnement adapté pour son bien-être et son évolution, c'est ce que lui apporte les Bengalis depuis 1 an et demi maintenant. Elle évolue et prend confiance en elle !! Mille mercis à cet établissement pour son aide, les encadrants et leur écoute sans faille et leur professionnalisme."

## PERSPECTIVES

**Initier les enfants à l'art et à la musique** : une année en harmonie aux Bengalis avec des ateliers en demi-groupes et des intervenant-es chaque semaine qui viendront ponctuer le quotidien à travers des séances ludiques d'éveil musical. Au programme : chants, contes musicaux, découverte et manipulation d'instruments, ronde musicale, activités sonores et actives pour engager le corps et les émotions. La musique dans tous ses états pour adoucir les cœurs et rythmer les corps.

**Itinérance ludique** : année d'expérimentations pour faire évoluer le jardin d'enfants en une unité pédagogique ouverte et décloisonnée. Chaque mercredi, les enfants, tout âge confondu, s'inscrivent librement dans des activités de leur choix, tout en conservant leurs repères, tels que leurs casiers, leur espace de repas et de sommeil. Cette approche sécurise les enfants et leur permet d'explorer divers univers d'apprentissage.

**Réorganisation du pôle** : création d'un "pôle petite-enfance" regroupant le service du CAMSP et le Jardin d'enfants les Bengalis, placé sous la responsabilité d'un-e directeur-trice de pôle.

# Pôle hébergement logement parentalité



## Pôle hébergement logement parentalité

# 1 873 288 €

## Budget

Ce pôle, conventionné par les services de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), du Conseil Départemental et de la CAF, se décline en trois missions :

- une mise à disposition temporaire d'un hébergement et une évaluation sociale de la situation des femmes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales, hébergées en nuitées hôtelières ;
- un accompagnement vers et dans le logement :
  - des personnes et ménages bénéficiant d'une reconnaissance Droit Au Logement Opposable (DALO) ;
  - des femmes victimes de violences, sans solution de logement, à l'ouest du département ;
- une action de soutien à la parentalité, dans un espace aménagé spécifiquement et dédié aux habitant·es du Grand Centre de la ville de Grasse.

La mission relative à l'**hébergement** est composée de trois dispositifs d'accueil, visant à offrir un logement temporaire aux mères de famille isolées, une mise à l'abri des femmes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales, avec ou sans enfants, ainsi que des femmes de plus de 60 ans en situation de détresse. Chacune des personnes concernées bénéficie d'un accompagnement pluridisciplinaire (social, juridique, psychologique.) afin de soutenir la fluidité de son parcours résidentiel ainsi que d'assurer la sécurisation de sa situation.

Harpèges répond à toute demande émanant du département des Alpes-Maritimes, et dispose pour cela :

- De logements en résidence sociale situés à Grasse ;
- D'hébergements d'urgence situés sur l'ouest du département pour les femmes, avec ou sans enfants, victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales ;
- De logements prioritairement destinés à accueillir des femmes isolées ou en situation de précarité, enceintes et/ou ayant la charge d'un enfant de moins de trois ans. Les appartements sont situés sur l'ouest du département, Grasse, Antibes, Cagnes-sur-Mer, etc.

Par ailleurs, le service réalise des **évaluations sociales** des ménages et des femmes victimes de violences conjugales, hébergés en nuitée hôtelière afin de proposer aux partenaires sociaux des préconisations adaptées à la situation du public concerné, et de faciliter le parcours résidentiel en coordination avec les acteurs départementaux de l'hébergement temporaire.

La mission relative au **logement** consiste, pour l'ensemble des Alpes-Maritimes, à assurer un accompagnement social personnalisé et modulable des ménages reconnus prioritaires et auxquels un logement doit être attribué en urgence. Cette mise à disposition intervient au titre du droit au logement opposable (DALO), avec un accompagnement vers et dans le logement, tel que préconisé par la commission de médiation, à la suite d'un diagnostic réalisé par l'association Galice.

Le service déploie également cette mesure au bénéfice des femmes victimes de violences sans solution de logement.

Enfin, les travailleurs sociaux sont mandatés par Action-Logement -Services ou le bailleur social 3FSud pour un accompagnement social au logement.

La mission relative au **soutien à la parentalité** se décline à travers le **lieu d'accueil enfants parents** (LAEP) "Les Pitchounets" au pôle Hébergement/Logement. Cet espace propose des temps de rencontre, d'échange, de parole et d'éveil au sein d'un environnement ludique. Il accueille les enfants de 0 à 6 ans en compagnie d'un ou de leurs deux parents, ou d'une personne qui lui est attachée. L'objectif est double, il s'agit de soutenir les fonctions parentales en favorisant la relation enfant-parent et de rompre l'isolement social de certains parents par un échange entre pairs. Dans le même temps l'écoute neutre et bienveillante des intervenant·es contribue à prévenir les situations à risque en proposant un espace où peuvent s'exprimer les difficultés de la vie ordinaire et éviter une évolution vers toutes formes de violences.

## ÉQUIPE



### SALARIÉ·ES

**Directeur d'établissement** Thierry Dallière

**Assistant de gestion technique et logistique**

Alexis Verde

**Agents de maintenance** Guillaume Viale - Laurent Campana

### Hébergement

**Travailleuses sociales** Marlène Guiraud - Anne-Sophie Janin - Cécile Mattio - Catherine Somaini- Virginie Toulaigo

**Juriste Aide aux Victimes** Chantal Hamy

**Psychologues cliniciennes** Soraya Khatib - Julie Safont

**Éducatrice de Jeunes Enfants** Cyrielle Chollet

**Moniteur-éducateur** Wilfred Trova

### Évaluation et accompagnement social

**Travailleuses sociales** Mathilde Boschmans - Stéphanie Finestre - Samia Salam

### Logement

**Travailleurs sociaux** Sandrine Pepe - Samia Salam - Domenico Troia

**Moniteur-éducateur** Wilfred Trova

### LAEP "Les Pitchounets"

**Psychologue** Chrystèle Rousselot

**Éducatrices de Jeunes Enfants** Odile Herszkowicz - Cyrielle Chollet

**Secrétaire** Armelle Hamiche

### BÉNÉVOLES

**Administrateur délégué au pôle hébergement-logement-parentalité** Bernard Alfonsi

**Administratrice déléguée au Comité de Vie Sociale de la Résidence** Giselle Nègre

**22**  
salarié·es  
13,27 ETP  
**2**  
bénévoles

# Hébergement

## ÉVOLUTION

En 2022, le pôle a finalisé la captation de logements pour l'ouverture de 70 places supplémentaires d'hébergements d'urgence, sur l'ouest du département pour les femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales, portant la capacité d'accueil à 206 places :

- 130 places en hébergement d'urgence ;
- 51 places en résidence sociale ;
- 25 places au bénéfice des femmes isolées avec enfant(s) de moins de trois ans.

### Résidence sociale

**24** orientations  
**18** femmes hébergées  
**9** enfants hébergés  
**7** familles sont sorties

### Hébergement d'urgence

**93** orientations  
**51** femmes hébergées  
**83** enfants hébergés  
**15** femmes et **23** enfants  
 sont sorties de l'HU

### Dispositif départemental

**15** femmes hébergées  
**17** enfants hébergés

**1 409 778 €**

Budget

## ÉVÈNEMENTS

- Recrutement de trois travailleurs sociaux et travailleuses sociales pour renforcer l'équipe ;
- Recrutement d'un assistant technique et de gestion pour la captation et l'entretien des logements ;
- Recrutement d'un agent de maintenance supplémentaire (1/2 ETP patrimoine et 1/2 ETP hébergement) ;
- Retenu sur l'appel à manifestation d'intérêt "soutien psychologique des personnes en situation de grande précarité dans les centres d'hébergement", ARS / DREETS. Ce qui a permis le recrutement d'une psychologue clinicienne, formée à la prise en charge des psycho-traumatismes.

### Témoignage de Madame N., Résidente en hébergement d'urgence

Je voulais témoigner ma reconnaissance envers l'association Harpèges.

Tout d'abord, je vous remercie pour le soutien tout au long de la période difficile que j'ai traversée, j'ai eu beaucoup de chance de vous avoir à mes côtés, présents et sans faille, une vraie famille pour moi qui suis seule. Vous m'avez soutenue moralement, et j'en avais besoin, dans les moments où toutes les portes étaient fermées, vous étiez là pour en ouvrir d'autres, toujours avec le sourire et les mots justes. Je ne compte même pas le nombre de fois où vous vous êtes déplacés pour m'aider et où vous m'avez reçue et accompagnée dans mes démarches. Vous m'avez également encouragée dans mon insertion professionnelle, grâce à vous je me sens mieux.

## PERSPECTIVES

En 2023, en complément de ses dispositifs d'hébergement dédiés aux femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales et de leurs enfants, en lien avec le pôle socio-judiciaire, Harpèges renforce son accueil accompagnement. Le pôle prévoit la création d'hébergements d'urgence en structures collectives, avec une mise à l'abri immédiate 24h/24h, 7 jours/7 :

- en partenariat avec la ville de Cagnes-sur-Mer et le bailleur Vilogie : 22 logements modulables
- en partenariat avec la ville de Vence et le bailleur Erilia : 12 logements

Dans le cadre de l'équipement, le pôle sera doté de logiciels de gestion locative et d'accompagnement ainsi que de véhicules de service.

Développement du partenariat avec le Secours Populaire et les acteurs de l'aide alimentaire, sur l'ensemble des territoires couverts, pour apporter des solutions aux problématiques des résidentes sans ressource.

Par ailleurs, un.e coordonnateur.trice d'action sociale viendra compléter l'équipe.

### Témoignage de Madame S., 61 ans, divorcée- prioritaire DALO- mesure AVDL

*J'ai "reçu" plus que je ne pouvais l'espérer...*

*En effet, cet accompagnement d'une grande qualité et efficacité a été salvateur. J'ai reçu de l'écoute, des conseils et une aide concrète, effective et efficace, tout cela avec bienveillance et, je pense, sans jugement. (C'était très important pour moi). Alors, grand merci à l'association Harpèges et à mon accompagnatrice sur qui j'ai pu m'appuyer pour reprendre des forces, mon autonomie afin de continuer mon chemin... Encore quelques pas ensemble et tout ira bien. A nouveau Grand Merci.*



## Accompagnement Vers et Dans le Logement

**Les deux conventions, AVDL DALO et AVDL femmes victimes de violences, signées le 16 août 2021, ont été renouvelées par avenant pour 11 mois.**

Cette action consiste à assurer un accompagnement social personnalisé et modulable aux ménages reconnus prioritaires et pour qui un logement doit être attribué en urgence, au titre du droit au logement opposable. L'accompagnement vers et dans le logement doit être préconisé par la commission de médiation, à la suite d'un diagnostic réalisé par l'association Galice.

41 nouvelles mesures AVDL DALO ont été ouvertes en 2022. Néanmoins, en raison des renouvellements d'accompagnement nécessaires pour certains dossiers en cours, l'équipe des travailleurs sociaux et travailleuses sociales a accompagné 92 personnes ou ménages sur cette période.

Selon les difficultés rencontrées par les bénéficiaires et identifiées dans le cadre du diagnostic de l'association Galice, les mesures prescrites ont fait l'objet de trois niveaux d'accompagnement, du plus simple au plus complexe. Ainsi, le service a accompagné :

27 mesures  
de niveau 1

50 mesures  
de niveau 2

15 mesures  
de niveau 3

Plus le niveau est élevé, plus l'accompagnement est long et demande à être renouvelé. En 2022, 52 mesures ont été clôturées.

Par ailleurs, le service met en œuvre un accompagnement social lié au logement (ASLL) au bénéfice des publics (salariés) relevant d'action logement service.

## ÉVOLUTION

### AVDL DALO

**41** mesures ouvertes  
**92** ménages accompagnés

### AVDL

#### Femmes victimes de violence

**72** orientations  
**58** femmes et **79** enfants accompagnés

### Action Logement

**62** mandatements

En 2022 le service AVDL dédié aux femmes victimes de violences conjugales est clairement identifié par l'ensemble des partenaires (CCAS, MSD, PAU, associations, etc.). Il propose un accompagnement social spécifique, d'une durée moyenne de 9 mois, pour toutes les femmes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales, dépourvues de logement, hébergées en nuitées hôtelières ou nécessitant une mise à l'abri sur l'ouest des Alpes-Maritimes.

Le service AVDL accompagne la personne jusqu'à ce qu'une solution d'hébergement ou de logement adaptée soit trouvée.

En 2022, cette mesure a représenté :

- 72 dossiers examinés en commission
- 58 accompagnements
- 37 mesures clôturées

Déploiement des mesures ASLL au bénéfice des locataires du bailleur social 3F SUD sur l'ouest du département.

## PERSPECTIVES

Reconduction de la convention avec le bailleur social 3F SUD ainsi que la convention Action Logement.

**256 011 €**

Budget

## Evaluations sociales en nuitées hôtelières

### L'évaluation des ménages dans le cadre de la veille sanitaire et sociale

Cette mission a pour objectif de faciliter la bonne connaissance des publics mis à l'abri dans le dispositif hôtelier, à partir d'une évaluation sociale globale afin de faciliter l'orientation des personnes vers les ressources à disposition et à proximité, de compléter le diagnostic effectué par le 115, de veiller à ce que le dossier SIAO soit réactualisé en déclinant une préconisation d'orientation en lien avec les référents sociaux et référents sociaux du territoire.

### L'évaluation des femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales

L'objectif de la mission est identique à la précédente, cependant compte tenu du caractère "en danger", il s'agit de favoriser une réponse adaptée, sécurisée et durable en matière d'hébergement ou de logement. Ce dispositif s'articule avec les missions et les équipes du service d'aide aux victimes du pôle socio-judiciaire..

#### ÉVALUATIONS SOCIALES

##### Veille sanitaire et sociale

**66** ménages orientés

**66** ménages évalués

##### Femmes victimes de violences

**84** femmes orientées par le 115

**98** femmes évaluées

#### ÉVOLUTION

A la suite de la crise sanitaire et du déploiement du "plan hiver", le volume des évaluations sociales globales des personnes - ou ménages - hébergées en nuitées hôtelières sur l'ouest du département a continué d'augmenter :

- pour les femmes victimes de violences : 72 évaluations en 2021 contre 98 en 2022,
- pour les ménages : 48 évaluations en 2021 contre 66 en 2022.

Il est observé un développement important du volume des familles accompagnées dans le cadre de l'AVDL "femmes victimes de violences conjugales" sans solution de logement (14 évaluations en 2021 contre 58 en 2022).

#### PERSPECTIVES

Création d'un poste supplémentaire à mi-temps de travailleur social compte tenu de l'augmentation des mesures.

**174 805 €**

Budget

## LAEP "Les Pitchounets"

# 32 694 €

## Budget

A l'image des "Maisons vertes" de F. Dolto, le lieu d'accueil "Les Pitchounets" propose un temps de rencontre, d'échange, de parole et d'éveil. Il accueille les enfants en compagnie d'un ou des parents, ou d'une personne qui lui est attachée. L'enfant peut évoluer parmi les autres et faire son apprentissage de la vie en société, en toute sécurité affective.

## 56 enfants

### Soutenir la parentalité

Ni crèche, ni halte-garderie le LAEP accueille des enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte responsable (parent, grand-parent, oncle, tante, travailleuse familiale, etc.) et propose un lieu d'écoute, d'échange et d'éveil pour l'enfant au sein d'un espace ludique. Ce temps d'accueil prépare les enfants à une prochaine séparation (vers la crèche, l'école...). Il favorise la relation enfant-parent et répond aux besoins des familles, tels que : la socialisation de l'enfant par la rencontre avec d'autres enfants, le besoin de trouver une écoute spécifique, différente de celle du milieu médical. Il valorise et soutient les fonctions parentales. L'écoute des intervenant-es est neutre et bienveillante afin que la parole des parents s'exprime librement.

## 48 familles

### Rompre l'isolement social

Le LAEP favorise la rencontre avec d'autres parents, d'autres adultes, des cultures différentes et des professionnel·les. Il permet d'atténuer l'isolement des jeunes mères ou des parents, leurs doutes ou angoisses peuvent être évoqués, voire partagés avec le groupe. L'intensité du mal-être des mères et leur isolement sont les problématiques les plus souvent exposées. De même, les règles et pratiques des familles de cultures différentes peuvent être évoquées, tout comme le rôle des parents.

### Prévenir les situations à risques : de la négligence à la violence

Le LAEP est un espace ouvert, de proximité, neutre où la bientraitance prend toute sa place dans un respect mutuel. En effet, peuvent être exprimées les difficultés de la vie ordinaire (la jalousie de l'aîné, l'agressivité et les problèmes de limites à poser, les pleurs difficiles à décoder, voire à supporter), ce qui peut éviter toutes formes de violence. L'approche professionnelle proposée accorde une dimension particulière à l'accueil psychique, au-delà de l'accueil physique des parents et des enfants.

### Mère d'une petite fille de 2 ans et demi qui fréquente le LAEP.

*Je viens pour mon enfant, qu'elle s'habitue avec d'autres enfants, qu'elle s'habitue en groupe. Depuis deux ans que je viens, elle s'est énormément améliorée. Elle reste assise pour le goûter, elle partage, et même à la maison elle arrive à rester assise. Et maintenant elle peut manger à table avec nous. Elle crie moins qu'avant.*

*J'arrive bien à discuter avec vous quand j'ai un problème, ou besoin de conseils. Je trouve que le LAEP a une bonne ambiance, un bon accueil.*

## ÉVOLUTION

La sortie de crise sanitaire a favorisé le retour total des usager-es au LEAP.

## PERSPECTIVES

Dans le cadre d'un probable déménagement du CAMSP dans de nouveaux locaux, il s'agira de trouver un local pour le LAEP aux abords du centre historique de Grasse.

Rencontrer la PMI, porteuse du dispositif des "Mille premiers jours" afin de mieux articuler les jours d'ouverture des deux actions.



# Pôle Médico-social



## Pôle médico-social CAMSP

Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) a pour mission de dépister, soigner, rééduquer les enfants de 0 à 6 ans ayant un trouble du développement et/ou un risque de handicap, en vue d'une adaptation sociale et éducative. Il s'agit d'une action précoce et pluridisciplinaire. Le soin est ambulatoire et une attention particulière est donnée à l'aspect global du développement de l'enfant, à l'accompagnement des familles et à l'action d'insertion.

La prévention du handicap et des troubles du développement est au centre de ses diverses composantes motrices, sensorielles, intellectuelles, sociales, psychiques, etc., par des actions de dépistage et des actions spécifiques, soit individuelles, soit sur des populations à risque.

Le CAMSP Harpèges est centré sur la ville de Grasse, dont le Centre Hospitalier possède un service de maternité de niveau IIB avec une activité importante d'environ 1 700 accouchements annuels et un service de pédiatrie qui comporte une unité de néonatalogie.

Son territoire d'intervention est large (absence de sectorisation sanitaire) :

- au Sud : jusqu'à Mougins, parfois Cannes La Bocca et Mandelieu-la-Napoule, Adrets-de-l'Estérel, Agay ;
- à l'Est : jusqu'à Valbonne, Bar-sur-Loup, Tourrettes-sur-Loup, La Colle-sur-Loup voire même les Vallées de Nice (pour une réunion avec la MSD qui concerne un enfant placé, par exemple) ;
- au Nord : jusqu'à Gréolières, Séranon, Castellane ;
- à l'Ouest : jusqu'à Montauroux et le pays de Fayence.

### ÉQUIPE

**23**  
salarié·es  
13,95 ETP  
**1**  
bénévole

**1 288 313 €**  
Budget

#### SALARIÉ·ES

##### Médecin pédiatre cheffe d'établissement

Valérie Doireau

##### Médecin pédopsychiatre

Michel Boublil

##### Médecin rééducation fonctionnelle

Jean-Pierre Flambart

##### Psychologues

Laurence Martin - Irina Micu - Brunhilde Osswald

##### Psychomotriciennes

Aurélie Acloque - Pauline Gianni - Chloé Grandmougin - Cécile Roussane - Dominique Strauss

##### Neuropsychologue

Catherine Torres

##### Orthophonistes

Clémence De Caze - Chantal Delaplace - Aurélie Desmontils - Mireille Puharre

##### Kinésithérapeute

André Michel

##### Ergothérapeute

Marie Tessier

##### Éducatrice Jeunes Enfants

Nathalie Thomas

##### Éducatrice spécialisée

Lydia Grand

##### Assistante sociale

Virginie Toulaigo

##### Secrétaire de direction

Mireille El Garouni

##### Secrétaire polyvalente

Armelle Hamiche

#### BÉNÉVOLE

##### Administratrice déléguée au pôle médico-social

Véronique Belloi

#### INTERVENANTE

Kinésithérapeute Marine Lippi



## ÉVOLUTION

L'activité du centre a augmenté avec une file active réelle (FAR) à 565 - dont 42 enfants suivis en consultation en post CAMSP du fait de l'absence de coordination médicale possible dans un autre service. Les nouveaux patient-es (191) représentent 33% de la FAR. Dans l'unité TPCIS, le nombre de patient-es est passé de 33 à 43 cette année.

Les délais sont relativement stables :

- délai moyen d'attente entre le premier contact et premier rendez-vous : 1,7 mois ;
- entre le premier contact et le suivi : 9,6 mois.

## ÉVÈNEMENTS

Prise en charge des bilans et rééducations en psychomotricité et ergothérapie par la Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) de Lenval pour 70 patient-es (dont des patient-es de l'unité TPCIS) avec coordination des rééducations par les médecins du service, Dr Boublil, pédopsychiatre, et Dr Doireau, pédiatre-chef de l'établissement ;

Maintien de l'équipe mobile référence handicap, financée par la CAF. Cette dernière, en partenariat avec la ville de Grasse, propose à l'ensemble des équipes pédagogiques dans tous les accueils de loisirs et périscolaires de la ville :

- un accompagnement collectif basé sur des observations
- des conseils concernant des enfants présentant des troubles du développement et/ou du comportement.
- un site internet ressource (formations, informations, outils pédagogiques...).

Lancement de la démarche d'évaluation interne s'articulant autour de quatre axes : accompagnement à la santé, bientraitance et éthique, accompagnement à l'autonomie, démarche qualité et gestion des risques.

Reprise de l'activité piscine le mercredi (2 séances de 45 minutes) pour les enfants en situation de handicap et pour les fratries.

Départ à la retraite d'André Michel, kinésithérapeute dans le service depuis plus de 32 ans.



## PERSPECTIVES

intervention du CAMSP lors d'une formation spécifique sur l'autisme pour les professionnel·les de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS).

Déménagement du CAMSP dans des locaux adaptés au plan de Grasse et réorganisation du pôle. création d'un "pôle petite-enfance" regroupant le service du CAMSP et le Jardin d'enfants les Bengalis, placé sous la responsabilité d'un·e directeur·trice de pôle.

# Rapport de gestion Exercice 2022

Les comptes 2022 ont été arrêtés lors du conseil d'administration du 2 mai 2023.

## Compte de résultat et analyse

Le compte de résultat 2022 présente une augmentation de 14% des produits et charges (hors contributions volontaires en nature) par rapport à l'année 2021 et affiche un résultat excédentaire de 31 900,98 €.

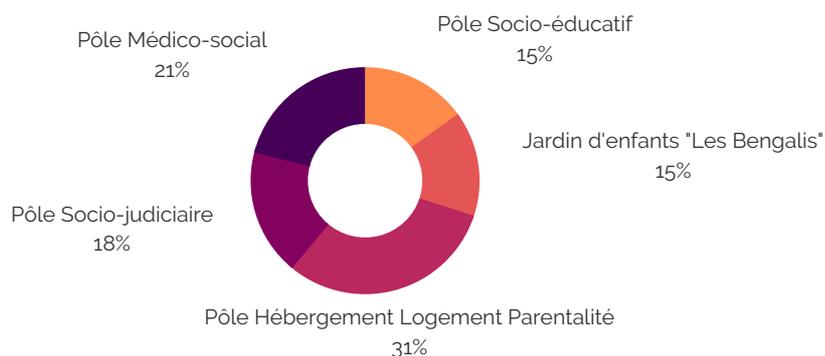
### Compte de résultat simplifié en €

CHARGES	2022	2021	PRODUITS	2022	2021
Achats et charges externes	1 333 823	920 241	Prestations de services	1 448 018	1 136 496
Impôts et taxes	4 760	27 446	Produits de la tarification	1 214 384	1 132 587
Salaires et charges fiscales et sociales	4 305 352	3 594 008	Subventions	2 670 611	2 602 395
Autres charges	449	20 687	Autres produits et prod.st.	10 416	8 716
Dotations amort. Provisions	165 185	183 821	Reprises amort. Provisions et transferts de charges	215 098	100 593
Dotations fonds dédiés	192 381	440 290	Reprises fonds dédiés	446 864	184 994
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>6 001 950</b>	<b>5 186 492</b>	<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>6 000 391</b>	<b>5 165 781</b>
Total charges financières	1 428	1 108	Total produits financiers	6 943	2 122
Total charges exceptionnelles	16 509	75 025	Total produits exceptionnels	40 578	118 582
Impôts	1 124	314			
<b>Total charges</b>	<b>6 021 011</b>	<b>5 262 940</b>	<b>Total produits</b>	<b>6 052 912</b>	<b>5 286 485</b>
Contributions volontaires	243 091	219 717	Contributions volontaires	243 091	219 717
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 264 103</b>	<b>5 262 940</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 052 912</b>	<b>5 286 485</b>
			<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>31 901</b>	<b>23 545</b>

### Résultats 2022 par établissement en €

ETABLISSEMENT	CHARGES	PRODUITS	RESULTAT
<b>Pôle médico-social</b>	<b>1 299 830 €</b>	<b>1 288 313 €</b>	<b>- 11 517 €</b>
<i>Dont résultat CAMSP sous contrôle financeurs</i>			<i>- 11 604 €</i>
<b>Pôle socio-judiciaire</b>	<b>1 096 182 €</b>	<b>1 101 987 €</b>	<b>+ 5 805 €</b>
<b>Pôle hébergement logement parentalité</b>	<b>1 748 595 €</b>	<b>1 873 288 €</b>	<b>+ 124 693 €</b>
<b>Pôle socio-éducatif</b>	<b>1 047 782 €</b>	<b>898 161 €</b>	<b>- 149 621 €</b>
<i>Dont Centre social</i>			<i>- 50 918 €</i>
<i>Dont Espace de vie sociale itinérant</i>			<i>- 98 703 €</i>
<b>Jardin d'enfants les Bengalais</b>	<b>828 622 €</b>	<b>891 164 €</b>	<b>+ 62 542 €</b>

### Répartition des produits par établissement

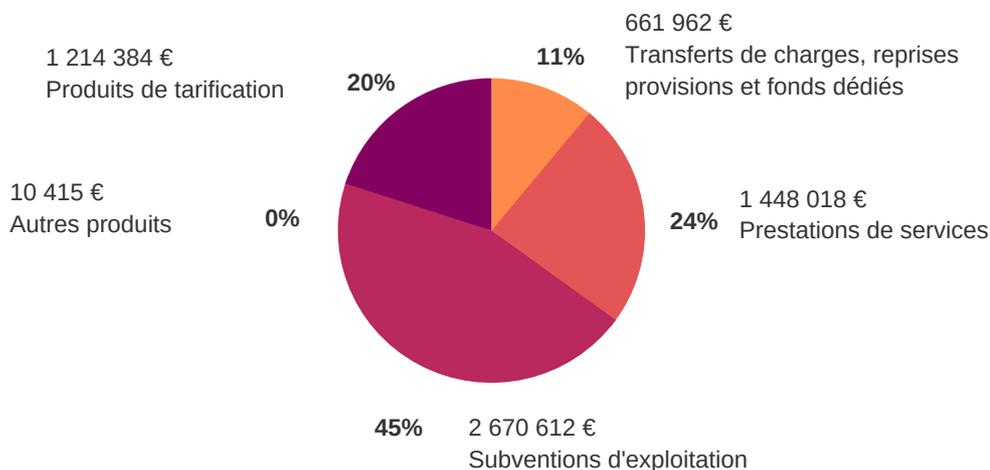


## 1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION : 3 442 €

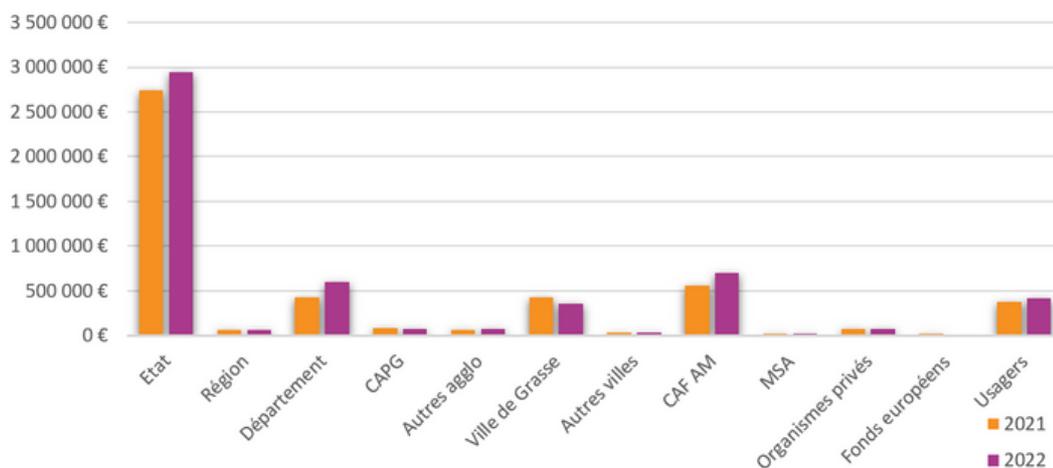
### 1.1 Produits d'exploitation 2022 :

6 005 391 € en 2022 contre 5 165 781 € en 2021 soit une progression de 16%.

#### Répartition des produits d'exploitation



#### Répartition des financements des partenaires 2021-2022



#### Pôle hébergement logement parentalité (+ 30%) :

- Nouvelle convention pour 25 places d'hébergement alternatif mères-enfants (15 en 2021) financées par le Conseil Départemental (298 300 €),
- Nouvelle convention de 10 places d'hébergement (signée en septembre 2022) portant à 130 places le dispositif d'hébergement d'urgence financé par la DDETS : 863 328 € (469 288 € de subvention 2022 et 394 040 € de reprise de fonds dédiés 2021).
- Nouvelle convention pour la création d'un poste de psychologue dédié au pôle dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ARS et la DDETS - Mesure 9 issue des Assises de la Santé Mentale et de la Psychiatrie – soutien psychologique des personnes en situation de grande précarité dans les centres d'hébergement et lieux d'accueil (60 000 € de financement ARS).
- Crédits complémentaires reçus de la DDETS pour l'AVDL Dalo dans le cadre de la convention 2022 portant la subvention à 182 375 € (146 608 € en 2021-2022).
- Perte de financement sur le LAEP (- 9 000 €) dans le cadre de la CTG (ancien Contrat enfance jeunesse) : + 10 615 € de prestation de service CAF, mais - 19 896 € de financement Ville de Grasse.

**Pôle socio-judiciaire (+ 29%) :**

Service des mesures socio-judiciaires : l'effet de la revalorisation des prestations de justice qui a eu lieu fin 2021 (compositions pénales, rappels à loi, classements sous conditions et enquêtes sociales rapides) et l'augmentation du volume des enquêtes sociales rapides, et contrôles judiciaires se traduisent par une hausse de 114 356 € des mesures facturées (+73%).

Service d'aide aux victimes :

- évolution de 20% de la dotation du Ministère de la justice (+ 63 370 €) et des co-financements pour le dispositif Téléphone Grave Danger (Conseil départemental + 15 960 €, et Etat - FIPD + 5 000 €) avec un total de 90 téléphones fin 2022 (contre 70 fin 2021),
- déploiement de l'activité accompagné de nouvelles permanences sur le territoire MNCA, à Carros, Saint-Laurent du Var et Cagnes-sur-Mer depuis début 2022.

**Pôle médico-social (+ 10%) :**

- CAMSP : reconduction des produits de la tarification (ARS/CD +1%).

Obtention de mesures nouvelles financées par l'ARS à hauteur de 96 463 € (prise en compte de la prime "Séjour - Laforcade", dégel du point, inflation et rebasage de 25 000 € en décembre de la dotation 2022).

Obtention d'un crédit non reconductible de l'ARS à hauteur de 5 248 € en fin d'année (pour la guidance parentale, qualité de vie au travail et soutien exceptionnel).

- Equipe mobile : poursuite de l'activité de cette équipe auprès des accueils de loisirs et périscolaires de la ville de Grasse (6 000€).

**Pôle socio-éducatif (- 1%) :**

- Centre social (+ 4%):

- La subvention de fonctionnement de la Ville de Grasse n'a jamais augmenté depuis son ouverture en 2014 (68 250€) ;
- Les crédits n'évoluent pas, voire sont en baisse sur les actions financées dans le cadre des Contrats politique de la ville - Etat et Ville de Grasse (Accompagnement et médiation sociale, Ateliers sociolinguistiques et CLAS), ainsi que sur les actions de Radicalisation (baisse de 6 000 € du financement FIPD CAPG).
- Financement supplémentaire exceptionnel de la CAFAM pour le dispositif CLAS (9 600 €).
- Accueils de loisirs : financement de la CAFAM en hausse (+ 36 200 €), avec l'augmentation de la fréquentation (+ 317 journées enfants) et la mise en place du bonus CTG (en parallèle, diminution des subventions de la Ville de Grasse - 29 138 €), participation des usagers 20 132 €. Activité globale : 5 303 journées en 2022 (contre 4 986 en 2021, 3 305 en 2020 et 5 291 en 2019)
  - 4 968 journées enfants en 2022 (contre 4 650 en 2021, 3 151 en 2020 et 5 020 en 2019),
  - 335 journées adolescents en 2021 (contre 336 en 2021, 154 en 2020 et 271 en 2019).
- Partenariat avec l'association ALC dans le cadre de l'accueil des familles et enfants ukrainiens sur le site de Belambra (22 880 €).

- Espace de Vie Sociale itinérant (- 39%) : les seuls crédits mobilisables pour l'action sociale sur les territoires ruraux pour couvrir le fonctionnement ont été ceux de la CAPG (20 000 €), la CAFAM (35 548 € fonctionnement, et 12 425 € CLAS) et la MSA (2 000 €). Néanmoins ces financements ne sont pas suffisants pour supporter les charges de fonctionnement de cette activité, dont l'utilité sociale n'est plus à démontrer. Une interpellation des pouvoirs publics et des partenaires concernés est engagée pour tenter de garantir à ce service un équilibre budgétaire qui n'est pas atteint depuis deux ans.

**Jardin d'enfants "Les Bengalis" (+ 14%) :**

Fonctionnement sur 227 jours d'ouverture, moyenne de 79 enfants accueillis, au total 144 932 heures facturées en 2022 (138 183 h en 2021, et 110 414 h en 2020),

- Participations des familles (+6%) : 252 726 € (238 752 € en 2021 et 187 809 € en 2020),
- PSU CAFAM (+35%) : 375 616 € (277 856 € en 2021), grâce au nouveau financement "Bonus CTG",
- Maintien des aides de la CAFAM pour places fermées "Covid" et accueil enfants prioritaires : 5 134 € (19 083 € en 2021, 63 759 € en 2020).

**Transferts de charges et reprises de provisions :** 215 099 €

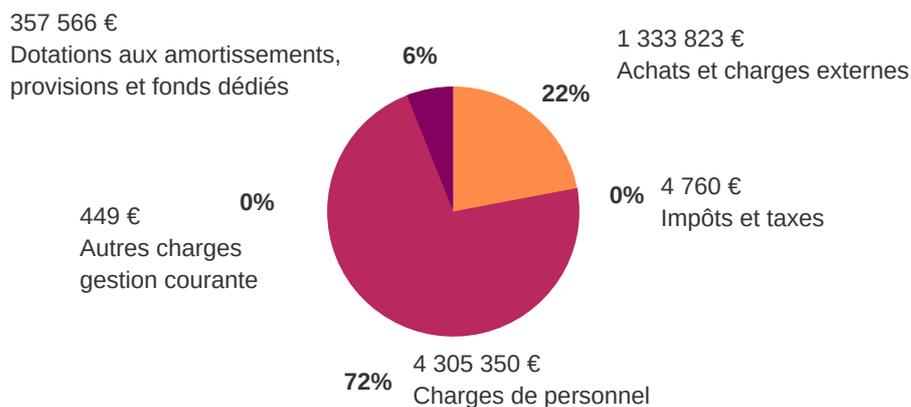
- remboursement des formations par l'OPCO : 61 881 €
- remboursement indemnités journalières : 25 861 €
- remboursement d'assurances : 6 659 €
- reprise provision pour risques et charges : 83 640 €
- reprise provision de retraite du personnel : 37 058 €

**Reprises de fonds dédiés :** 446 864 € (emploi des fonds dédiés)

- Etat DDETS – Hébergement d'urgence : 394 040 € (convention signée en octobre 2021),
- Etat – Quartier d'été : 12 410 €,
- Région – EJC : 5 000 €,
- CAFAM – Reaap Centre Social : 1 500 €.
- Galderma : 7 610 €,
- ARS – CNR 2021 : 12 625 €,
- ARS – Camps : 13 679 € (traitement en fonds dédiés pour investissement des reprises de provisions pour renouvellement des immobilisations selon le règlement ANC 2018-06).

**1.2 - Charges d'exploitation 2022 :**

6 001 950 € contre 5 186 493 €, soit une hausse de 16%, corrélée à l'augmentation de l'activité.



**Les achats et charges externes** d'un montant de 1 333 823 € (contre 920 241 € en 2021) représentent 22 % des charges d'exploitation.

Ces postes sont en forte hausse (+45%) par rapport à 2021 compte tenu du déploiement de l'activité et notamment

- de l'hébergement : ouverture de 22 logements en 2022 soit un parc de 71 logements fin 2022 (49 logements fin 2021), dont 21 en résidence collective et 50 en logements en diffus, ainsi que de nouveaux bureaux pour le pôle hébergement-logement-parentalité,
- de l'augmentation du nombre de salariés et bénévoles,
- mais également de l'inflation, notamment sur les fluides.

Les postes les plus significatifs étant :

- l'alimentation (+22%) : +16 187 €,
- les fluides (+75%) : + 60 000 € (dont 21 000 € environ liés à l'augmentation du nombre de logements, et 39 000 € liés à l'augmentation tarifaire),
- l'équipement des logements : + 31 063 €,
- les locations (+49%) : + 113 327 €,
- les frais de déplacements (+63%) : + 38 672 €
- les frais de formation : + 40 921 €.

**Les impôts et taxes (hors taxes sur rémunérations) :** 4 760 € correspondent à la taxe foncière du siège.

**Les frais de personnel** (y compris les impôts et taxes assimilées) se sont élevés 4 305 352 € (contre 3 594 008 € en 2021) soit une progression de 20% et représentent 72% des charges d'exploitation.

L'évolution de la masse salariale tient compte :

- de l'augmentation de l'effectif : 87,73 ETP (77,84 en 2021) avec la création de 6 postes en 2022 : deux travailleurs sociaux (pôle hébergement-logement), un assistant technique et logistique (hébergement), un agent de maintenance, un juriste (service d'aide aux victimes), un intervenant socio-judiciaire (service des mesures socio-judiciaires),
- de l'application de la convention collective CCN51 à l'ensemble des salariés, avec l'augmentation de la valeur du point de 3% (4,58 € contre 4,447 €) applicable rétroactivement au 1er juillet 2022,
- de l'accord d'entreprise du 1er octobre 2020 (versement de la prime décentralisée 3% ou 5%, congés trimestriels et compte épargne temps),
- du versement de la prime "Laforcade", "indemnité complément métiers socio-éducatifs", "indemnités médecins" pour le personnel du CAMSP et du pôle Hébergement-logement-parentalité (hors LAEP),
- d'une prime de partage de la valeur (estimée à 62 888 €).

**Les dotations aux amortissements et provisions d'exploitation** : 165 185 € (contre 183 821 € en 2021). Elles représentent 2,8 % des charges d'exploitation et sont constituées principalement :

- des dotations aux amortissements : 125 731 €, soit + 21 607 € (+ 21%) par rapport à 2021 qui s'explique par les investissements réalisés,
- des dotations aux provisions :
  - pour créances douteuses : 1 841 €,
  - pour indemnité de départ à la retraite : 27 413 €,
  - pour grosses réparations : 10 200 € (600 € par an par logement dans la limite de 3 600 € – pas de provision pour les logements captés en 2022) .

**Les dotations aux fonds dédiés** : 192 381 € (engagements à réaliser).

- Etat - DDETS – Hébergement d'urgence : 100 000 € (120 places, captation progressive des logements durant le 1er semestre 2022)
- Etat - DDETS – Hébergement d'urgence : 19 000 € (10 places supplémentaires, captation progressive sur le dernier trimestre 2022),
- Etat - Bop 104 – 2 992 €,
- Etat – FDVA – CLAS Centre social : 1 000 €,
- Etat – Contrat de ville - Animation de rue : 5 240 €,
- Etat – FIPDR Lutte contre les discriminations : 1 035 €,
- Etat - ARS – CNR CAMSP : 4 026 € (obtenu en décembre 2022),
- Etat – ARS – Soutien psychologique : 59 088 €.

## 2 - Résultat financier : + 5 515 € :

Il s'agit des revenus de placements mobiliers (6 943 €) diminués des intérêts de l'emprunt (1 428 €).

## 3 - Résultat exceptionnel : + 24 069 €

Charges exceptionnelles : 16 509 €.

Les produits exceptionnels de 40 578 € dont :

- litige fournisseur, solde non réclamé : 3 254 €,
- produits sur exercices antérieurs : 28 938 €,
- quote-part des subventions virées au résultat : 7 653 €.

## 4 - Résultat de l'exercice : + 31 901 €

Excédent de 31 900,98 €, après impôt sur les revenus de placements mobiliers (1 124 €).

## Proposition d'affectation du résultat

	Résultat libre	Résultat sous contrôle financeurs	Résultat global
<b>Résultat comptable</b>	43 505.06 €	-11 604.08 €	<b>31 900.98 €</b>
Reprise du résultat du CAMSP N-2 (2020) ARS-Département		3 113.66 €	3 113.66 €
<b>Résultat à affecter</b>	43 505.06 €	-8 490.42 €	<b>35 014.64 €</b>

Proposition d'affectation :		
Résultat sous contrôle tiers financeurs ARS – proposition d'imputation sur la réserve de compensation des déficits (CAMSP)		-8 490.42 €
Report à nouveau	43 505.06 €	

## 4 - Valorisation des contributions volontaires en nature : + 11%

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2022	2021
<b>Bénévolat</b>	<b>101 454</b>	<b>86 607</b>
<b>Ville de grasse</b>	<b>101 138</b>	<b>95 631</b>
<i>Locaux</i>	36 000	36 000
<i>Fluides</i>	18 930	14 781
<i>Participation repas – goûters</i>	7 390	11 226
<i>Personnel</i>	38 818	33 623
<b>Ville de cannes - locaux</b>	21 159	21 159
<b>CASA - locaux</b>	<b>19 340</b>	<b>16 320</b>
<b>TOTAL</b>	<b>243 091</b>	<b>219 717</b>

## BILAN COMPTABLE ET BILAN FINANCIER

### Bilan comptable simplifié au 31/12/2022 en €

ACTIF	2022	2021	PASSIF	2022	2021
Actif immobilisé	785 472	768 454	Fonds associatifs	1 482 728	1 453 858
Créances d'exploitation	749 955	830 878	Provisions, fonds dédiés	842 741	1 180 309
Disponibilités	2 529 887	2 451 512	Dettes d'exploitation	1 739 845	1 416 677
<b>TOTAL</b>	<b>4 065 314</b>	<b>4 050 844</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 065 314</b>	<b>4 050 844</b>

Le total du bilan 2022 s'élève à 4 065 314 € contre 4 050 844 € en 2021 soit une hausse de 0,36%.

L'actif immobilisé tient compte des investissements réalisés en 2022 pour 122 770 € :

- parc informatique et copieurs : 44 930 € (15 PC, switch supplémentaires pour réseau – wifi, 3 photocopieurs),
- logiciel accueil de loisirs : 5 092 € (subvention CAF),
- matériel spécialisé CAMSP : 3 281 € (CNR ARS),
- véhicule utilitaire : 23 120 €,
- équipement de l'espace de vie sociale à Séranon (EVSi) : 6 767 € (solde subvention CAF),
- équipement de l'espace jeune citoyen : 3 723 € (solde subvention CAF),
- équipement salle de réunion : 1 507 €,
- visiophone CAMSP : 2 109 €,
- système alarme intrusion locaux du pôle socio-judiciaire à Cannes la Bocca : 2 138 €,
- travaux et équipement des bureaux du pôle hébergement logement parentalité : 16 880 €,
- travaux mises aux normes électriques, et réseau informatique au Bd Fragonard : 13 220 €.

Le capital restant dû au 31/12/2022 sur l'emprunt de 300 000 € contracté en 2021 pour l'achat des bureaux du siège social s'élève à 271 022 € et est inscrit dans les dettes d'exploitation.

### Bilan financier simplifié au 31/12/2022 en €

BIENS	2022	2021	FINANCEMENTS	2022	2021
Biens stables	1 823 144	1 691 388	Financements stables	3 641 303	3 854 209
Valeurs d'exploitation	749 956	830 878	Dettes d'exploitation	1 461 684	1 119 569
Liquidités	2 529 887	2 451 512	Financement court terme	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>5 102 987</b>	<b>4 973 778</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 102 987</b>	<b>4 973 778</b>

Fonds de roulement d'investissement	747 065 €	Excédent en fonds de roulement	711 728 €
Fonds de roulement d'exploitation	1 071 094 €	Trésorerie	2 529 887 €
Fonds de roulement net global	1 818 159 €	Insuffisance d'autofinancement	- 186 129 €

La structure financière de l'association est saine et stable.

Le fonds de roulement d'investissement est positif : les ressources à long terme couvrent largement les actifs immobilisés, et permettent le renouvellement des investissements courants. Le niveau de vétusté des immobilisations est de 61% (58% en 2021), soit une amélioration par rapport à 2020 (71%) compte tenu des investissements réalisés ces deux dernières années, (41% pour les constructions, 75% pour le matériel, 72% pour les autres immobilisations telles que le mobilier, le matériel de transport et informatique).

Le fonds de roulement d'exploitation est également positif et assure une stabilité à court terme de l'exploitation. Il est cependant en baisse par rapport à 2021 et représente 3,8 mois de fonctionnement (contre 5,5 mois en 2021).

L'excédent en fonds de roulement permet le financement de l'activité quotidienne et assure une gestion assez fluide de l'exploitation, grâce aux versements réguliers et échelonnés des financeurs.

La trésorerie, confortable, représente 5,3 mois d'activité et permet de maintenir des délais de paiement raisonnables aux salariés, fournisseurs et de respecter les échéances légales des créanciers.

Le ratio d'endettement financier (Dettes financières / Fonds propres) est faible (18%).

Il ressort en 2022 une insuffisance de capacité d'autofinancement (IAF), compte tenu des importantes reprises de fonds dédiés, (inversement à 2021, où la CAF s'établissait à un niveau élevé (361 118 €) avec des dotations en fonds dédiés importantes).

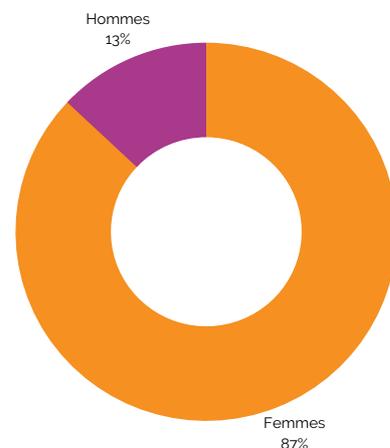
Harpèges devra veiller à augmenter ses ressources pour retrouver un niveau de CAF satisfaisant sur l'année 2023, en recherchant activement des financements.

## BILAN SOCIAL - RESSOURCES HUMAINES SALARIE·ES

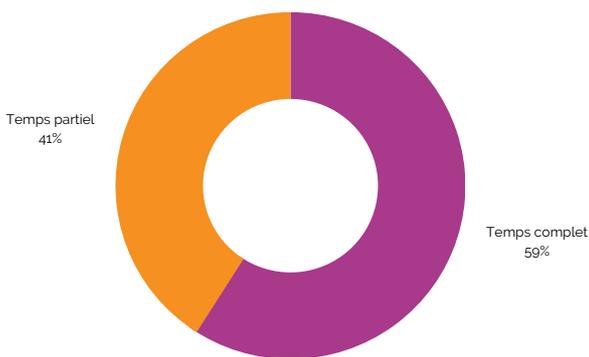
### Répartition femmes - hommes

En 2022, l'association comptait 151 salarié·es : 131 femmes et 20 hommes, soit :

- 87% de femmes, contre 13% d'hommes
- 79,59 ETP du côté des femmes, contre 8,15 ETP du côté des hommes

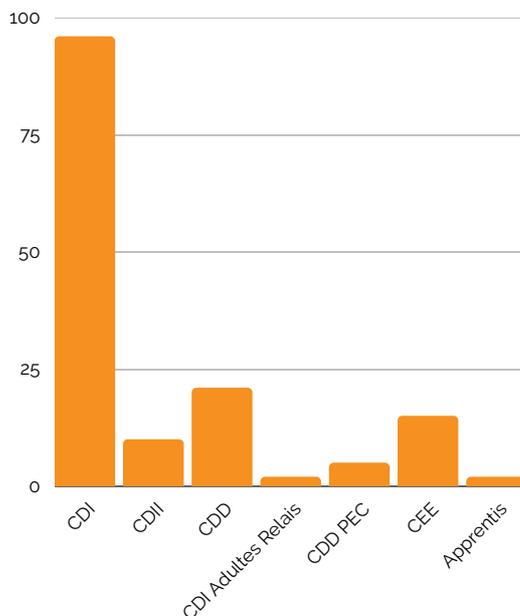


### Répartition temps de travail



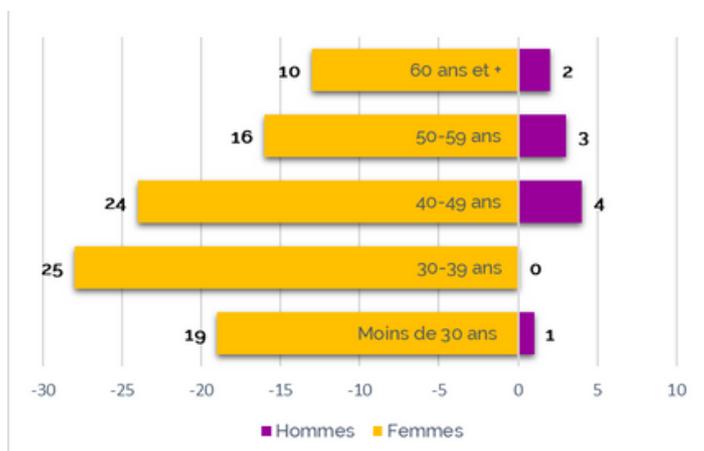
### Les différents types de contrats

En 2022, l'association comptait plus de 63% de salarié·es en CDI (96/151) et près de 14% en CDD (21/151). Les autres contrats concernaient des CDII, CDI Adultes Relais, CDD PEC, CEE ou des contrats d'apprentissage.



### La pyramide des âges en 2022

La moyenne d'âges des salarié·es est de 41 ans, avec une répartition par tranche d'âge et par sexe comme indiqué dans la pyramide ci-dessous.



### Prévention des risques psychosociaux et qualité de vie au travail

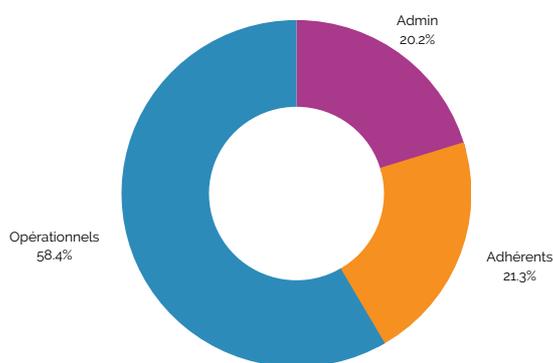
Pour prévenir les situations de stress auxquelles sont confrontées les équipes, et ce, quelle que soit leur fonction, Harpèges a mis en place un triptyque de formations collectives axées sur les écrits professionnels, l'art oratoire et le développement des capacités de concentration et de mémorisation.

Dans une démarche de recherche de bien-être et d'amélioration du climat social, ces formations ont été proposées à 38 salarié·es.

## BILAN SOCIAL - RICHESSES HUMAINES BENEVOLES

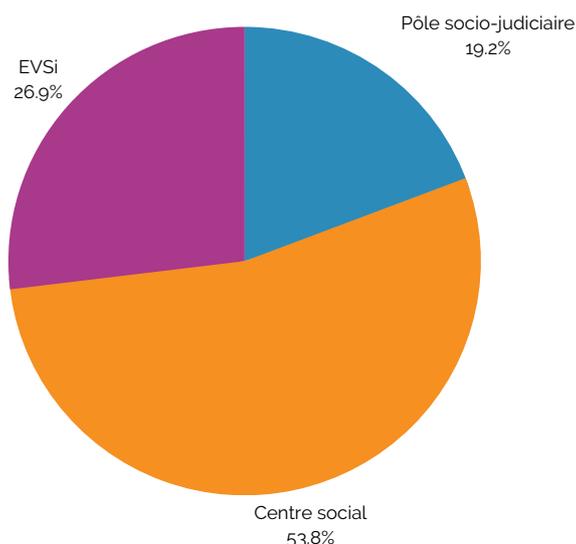
En 2022, l'association comptait 89 bénévoles et adhérent·es : 70 femmes et 19 hommes, soit 79% de femmes, contre 21% d'hommes. La moyenne d'âge des bénévoles était de **62 ans**. Le bénévolat représentait plus de **6 000 heures de présence** en 2022.

### Répartition bénévoles administrateur·trices / opérationnel·les : Adhérent·es

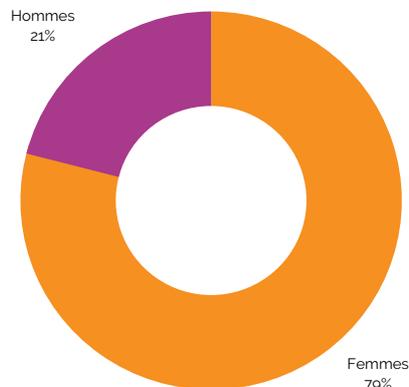


### Répartition des bénévoles opérationnel·les par pôle d'activité

En 2022, les bénévoles opérationnel·les intervenaient sur le pôle socio-judiciaire (Relais Enfants-Parents et les dispositifs de justice restaurative) ainsi que sur le pôle socio-éducatif : Centre social (ASL, CLAS, écrivain public, EJC) et EVSi (CLAS, équipe citoyenne et animation).



### Répartition femmes - hommes



### Le bénévolat, un engagement essentiel pour Harpèges

En 2021, une chargée de missions communication et bénévolat est venue renforcer l'équipe du siège, en lien avec les administrateur·trices délégué·es à ces fonctions supports.

Le portage mixte bénévoles / salarié·es représente la particularité et la force de l'association. Afin de déployer ce modèle à l'ensemble des établissements, chaque fois que la mission le permet, l'équipe en charge du bénévolat assure la mise en œuvre du plan d'action pour optimiser la mobilisation, le recrutement, la formation et la fidélisation des bénévoles.

Parmi les actions proposées, un événement interne autour de la journée mondiale du bénévolat, le 5 décembre 2023, sera organisé.



# Budget prévisionnel 2023

## Budget prévisionnel simplifié en €

CHARGES	2023	PRODUITS	2023
Achats et charges externes	1 800 290	Prestations de services	1 594 876
Impôts et taxes	5 000	Produits de la tarification	1 392 531
Salaires et charges fiscales et sociales	5 121 840	Subventions	3 863 127
Autres charges	0	Autres produits et prod.st.	3 150
Dotations amort. Provisions	175 385	Reprises amort. Provisions et transferts de charges	56 660
Dotations fonds dédiés	0	Reprises fonds dédiés	165 246
Total charges d'exploitation	7 102 515	Total produits d'exploitation	7 075 590
Total charges financières	1 345	Total produits financiers	6 200
Total charges exceptionnelles	0	Total produits exceptionnels	23 170
Impôts	1 100		
<b>Total charges</b>	<b>7 104 960</b>	<b>Total produits</b>	<b>7 104 960</b>
Contributions volontaires	311 908	Contributions volontaires	311 908
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 416 868</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 416 868</b>

Le budget prévisionnel 2023 s'établit à 7 104 960 € (hors contributions volontaires en nature) soit une progression de 17% par rapport à l'exercice 2022.

Son élaboration repose sur le maintien de l'ensemble des actions, les activités nouvelles et les perspectives poursuivies par l'association.

Le budget prévisionnel intègre ainsi un périmètre identique d'actions et de financements, et les évolutions suivantes :

- **Réorganisation de Pôle** regroupant le service du CAMSP et le Jardin d'enfants les Bengalis, placé sous la responsabilité d'un directeur ou d'une directrice.

### CAMSP

- Installation dans de nouveaux locaux de 600 m2, au Complexe Grasse 2000 – 225 Route de Cannes – bail signé en avril 2023 (financements obtenus auprès de l'ARS),
- Renforcement de personnel à hauteur de 0,5 ETP pour un poste de travailleur social,
- Réorganisation du service avec le départ du médecin pédiatre cheffe d'établissement : recrutement d'un médecin pédiatre coordonnateur à 0,8 ETP.

### Jardin d'enfants les Bengalis

- Poursuite des activités jusqu'en septembre 2024, maintien des postes supplémentaires d'éducatrice de jeunes enfants, et d'animateur, ainsi que 2 apprentis et de 3 contrats aidés,
- Maintien ou transformation de l'activité selon les propositions de la loi (Loi Blanquer du 26 juillet 2019 pour une scolarisation obligatoire dès 3 ans).

### Pôle hébergement logement parentalité

- Déménagement du LAEP – recherche d'un nouvel espace,
- Création d'un poste de coordonnateur action sociale transversal au pôle, sollicité auprès de la DDETS,
- Renforcement de l'équipe en charge des évaluations des femmes victimes de violences conjugales hébergées en nuitées hôtelières (0,5 ETP).
- Projets de création de deux structures d'hébergement d'urgence en collectif, destinée aux femmes victimes de violences intrafamiliales (VIF) avec une mise à l'abri immédiate 24h/24 :
  - en partenariat avec la Ville de Cagnes-sur-Mer (22 logements),
  - en partenariat avec la Ville de Mougins,
 (non valorisés dans le budget prévisionnel)

### Pôle socio-judiciaire

- Nouveaux locaux au 3ème étage du 8 Avenue du 11 novembre pour le service des mesures socio-judiciaires (bail signé en avril 2023),
- Augmentation du nombre de TGD (105 contre 90 fin 2022),
- Arrêt du dispositif d'Accès au Droit près de la Maison d'arrêt et Tribunaux judiciaires, repris en gestion directe par le CDAD fin mai 2023,
- Création d'une Maison des femmes à Cagnes-sur-Mer.

### Pôle socio-éducatif

Maintien des activités, conditionné par la recherche de fonds à hauteur de près de 123 000 €, pour couvrir les activités pour lesquelles les financements actuels restent fragiles et insuffisants :

- Espace de vie sociale itinérant (Moyen et Haut pays grasseois) : 73 000 €,
- Centre Social (Grand Centre de la ville de Grasse) : 50 000 €.

Les charges prévisionnelles du budget : 7 104 960 €.

**Achats : 484 585 €** soit + 160 000 € par rapport au réalisé 2022 - Prise en compte d'une forte inflation, notamment au niveau de l'alimentation et des fluides (mais pondéré par les dispositif "amortisseur électricité" et "bouclier tarifaire" pour le gaz).

**Charges externes : 1 315 705 €** soit + 307 000 € par rapport au réalisé 2022,

- dont + 133 000 € de locations de nouveaux locaux pour le CAMSP, le LAEP, et le Pôle socio-judiciaire en vue du déménagement du Bd Fragonard) ;
- dont logiciel de gestion sociale et locative pour le pôle hébergement-logement-parentalité.

**Masse salariale : 5 121 840 €** soit + 816 000 € par rapport au réalisé 2022.

Le budget est établi sur la base de la CCN51 Fehap et intègre :

- la revalorisation du point de 3% soit 4,58 € (contre 4,447),
- les revalorisations salariales de 238 € bruts pour les postes concernés sur l'ensemble des établissements,
- le coût estimé du compte épargne temps généralisé à l'ensemble des salariés,
- des créations de postes, effectives ou en cours
  - 1 travailleur·se social·e au CAMSP (0,5 ETP),
  - 1 directeur·trice de pôle regroupant le CAMSP et le Jardin d'enfants Les Bengalis,
- des recrutements envisagés sous réserve d'obtention des financements :
  - 1 travailleur·se social·e "Evaluation sociale" (0,5 ETP),
  - 1 coordonnateur·trice social·e de l'hébergement (1 ETP).
  - Maison des femmes (2,45 ETP) dont travailleur·se social·e, éducateur·rice jeunes enfants, juriste, psychologue, agent·e d'accueil mis à disposition par la Ville de Cagnes-sur-Mer.

**Dotations aux amortissements et provisions : 175 385 €**

Tiennent compte des investissements prévus sur l'année :

- Equipement et travaux d'aménagement des nouveaux espaces dont travaux en cours locaux du siège 57 000 € et 30 000 € climatisation,
- Renouvellement d'une partie du parc informatique.

### Contributions volontaires en nature :

S'ajoute au budget, la valorisation du bénévolat, ainsi que les mises à disposition de personnels, de biens immobiliers, et de fluides, accordées par les collectivités territoriales (Ville de Grasse, Moyen et Haut Pays Grasseois, Ville de Cannes, Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et Ville de Cagnes-sur-Mer).

Ces contributions volontaires et mises à disposition gratuites sont évaluées à **311 908 €** :

- bénévolat : 148 850 € (estimation basée sur un taux horaire chargé de 25 €),
- mises à dispositions gratuites : 163 058 €.

Ce qui porte le budget prévisionnel global à hauteur de **7 416 868 €**.



**Président : Philippe COTTA**

Vice-président(e)s : Colin CUSACK et Gisèle NÈGRE  
 Trésorier : Auguste DERRIVES  
 Trésorière adjointe : Ourada LAUTAUD  
 Secrétaire : Gilberte VERMERSCH-RUSSEL  
 et 12 administrateurs

**Directrice Générale : Alexia KRISANAZ**

Assistante de direction générale : Elodie MASSIERA  
 Chargée de missions : Bénédicte et Communication : Cécile CÉSARIN-JACKSON

Responsable Ressources Humaines : Aurélie VROMEN  
 Chargée de gestion Ressources Humaines : Sonia GUIDA  
 Gestionnaire de paie : O.S ETP en cours de recrutement

Responsable Administratif et Financier : Magali SAUVAN  
 Comptable : O.S ETP en cours de recrutement  
 Secrétaire comptable : Chourouk ZARROUK  
 Assistante achat, patrimoine et système d'information : Sandra MASCARELLI  
 Agent de maintenance : I. ETP en cours de recrutement

**PÔLE MEDICO-SOCIAL**  
**C.A.M.S.P**  
 Médecin pédiatre  
 Cheffe d'établissement  
 Valérie DOIREAU

Pédiopédiatre : Michel BOUBIL  
 Secrétaire de direction : Mireille EL QAROUNI  
 Secrétaire polyvalente : Armelle HAMICHE  
 Assistante sociale :  
 Virginie TOLAÏGO  
 Nathalie THOMAS  
 Educatrice Jeunes Enfants :  
 Lydie GRAND  
 Psychologues :  
 Laurence MARTIN  
 Brunhilde OSSWALD  
 Neuropsychologue :  
 Catherine TORRES  
 Psychomotriciennes :  
 Aurélie ACLOQUE COSSON  
 Elise DOVANNE  
 Paulette GIANNI / Cécile ROUSSEAN  
 Chloé GRANDBOULON  
 Dominique STRAUSS  
 Orthophonistes :  
 Clémence DE CAZE  
 Chantal DELARACE  
 Aurélie DESMONTILS  
 Mireille PUHARRE  
 Ergothérapeute : Marine TESSIER  
 Kinésithérapeute : Marine LIPPI  
 Médecin éducation fonctionnelle :  
 Jean-Pierre LAMBERT

**PÔLE SOCIO-JUDICIAIRE**  
 Directrice d'établissement  
 Elisabeth DE BURLET

Coordonnatrice « des parcours de femmes victimes de violences conjugales » : Sylvie DUFRASSE

**MESURES SOCIO JUDICIAIRES**  
 Coordonnatrice :  
 Nicolas CHEVALER  
 Intervenantes socio-judiciaires :  
 Julie DUNESME  
 Dominique ESCLAPÉZ  
 Stéphanie GUAROUACHATTIA  
 ≈ 1 bénévoles

**POINT ACCES AU DROIT**  
 Juristes :  
 Ouassila BENABDI  
 Sylvie DUFRASSE  
 Candice OHLER  
 Julie SIFONT  
 Travailleur social :  
 Sandra LALLEMAN  
 ≈ 2 bénévoles

**RELAIS ENFANTS PARENTS**  
 Coordonnatrice :  
 Sylvie DUFRASSE  
 ≈ 10 bénévoles

**AIDE AUX VICTIMES - ACCES AU DROIT**  
 Chargée d'accueil :  
 Martine GÉOPROY  
 Juristes :  
 Rosalène BRAHAM  
 Manon BORGES  
 Chantal CHATRY  
 Chantal HAMY  
 Emma LESBATS  
 Théa REBEL / Malera TOUBIANA  
 Laura SPANO  
 Psychologues :  
 Sylvie DUFRASSE  
 Candice OHLER  
 Julie SIFONT  
 Travailleur social :  
 Sandra LALLEMAN  
 ≈ 2 bénévoles

**PÔLE HEBERGEMENT/LOGEMENT PARENTALITE**  
 Directeur d'établissement  
 Thierry DALLIERE

Assistant de gestion technique et logisticien « Aides VERDE »  
 Agent de maintenance : Guillaume VALLÉ

**HEBERGEMENT**  
 Résidence Sociale Hébergement  
 Travailleurs sociaux :  
 Marlène GIRAUD  
 Anne-Sophie JANIN  
 Cécile MATTIO  
 Catherine SOMANI  
 Virginie TOLAÏGO  
 Accompagnateur social :  
 Wilfried TROVA

**LOGEMENT**  
 Accompagnement/verts et gain de logement DALO  
 Travailleurs sociaux :  
 Sandrine PEPE  
 Doménico TROVA  
 Accompagnateur social :  
 Wilfried TROVA  
 Accompagnement social Actions logement/verts  
 Accompagnateur social :  
 Wilfried TROVA

**JAUVENESSE**  
 Juristes :  
 Chantal HAMY  
 Psychologue :  
 Julie SIFONT  
 Educateur de Jeunes :  
 Cécile MATTIO  
 Cécile CHOLET

**EVALUATION ET SOCIAL**  
 Evaluation sociale et veille sanitaire  
 Travailleurs sociaux :  
 Stéphanie FINESTRE  
 Cécile MATTIO  
 AVA, Femmes victimes de violences conjugales  
 Travailleur social :  
 Marilou BOSCHMANS

**LAEP**  
 Psychologue :  
 Christelle ROUSSELOT  
 Educatrice de Jeunes enfants :  
 Odile HERSZOWICZ  
 Secrétaire :  
 Armelle HAMICHE

**PÔLE SOCIO-ÉDUCATIF**  
 Directrice d'établissement  
 Hayate BEKHALED

Réferente et chargée accueil : Lærinda MASSIERA / Chargées d'accueil : Bernadette BOTER et LOÏY LOUBIGH

**CENTRE SOCIAL**  
**COMPAGNEMENT SOCIAL ET MEDIATION - INCLUSION NUMERIQUE**  
 Médiation sociale  
 Nathalie CARRO-SALGHETTI  
 Fatma DIAAFARI  
 Nadia NAT'AU NARA  
 ≈ 3 bénévoles  
 Médiation Inclusion numérique  
 Référentes sociales :  
 Anah HAMD  
 Aïdaïa LODOI  
 Fatma DIAAFARI  
 ≈ 28 bénévoles  
 Médiation santé, accès aux droits  
 Travailleur social :  
 Sandra LALLEMAN  
 ≈ 11 bénévoles

**ENFANCE JEUNESSE EDUCATION POPULAIRE**  
 Coordonnatrice :  
 Alexandrine GARDINA  
 Accompagnement à la scolarité  
 Accompagnateurs scolaires :  
 Fatiha BACHQADI  
 Rose-Marie CEBRIAN  
 Zoubida EDHIR  
 Monique MANDONVILLE  
 Fatma DIAAFARI  
 Sabine PESSON  
 0,13 ETP en cours de recrutement  
 ≈ 11 bénévoles  
 Accueil loisirs Enfants Adolescents  
 Animateurs :  
 Chloé HUBERT-DEL  
 Delphine VARELA  
 Référente accueil - inscription :  
 Lærinda MASSIERA  
 Espace Jeunes Citoyens  
 Monitrice éducatrice :  
 Mikala GAGUIN-DELDREU

**ESPACE DE VIE SOCIALE ITINERANT**  
 Coordonnatrice :  
 Audrey FOURNIER  
 Référente animation vie sociale :  
 Alexandra HENRI  
 Accompagnateurs scolaires :  
 Genevylène FETIDJOUT  
 Virginie SALOARÉ  
 ≈ 6 bénévoles  
 Equipe (bryenne) :  
 ≈ 6 bénévoles

**Contrats d'apprentissage Educations Jeunes Enfants :**  
 Elodie MESLARD

**JARDIN D'ENFANTS LES BENGALIS**  
 Directrice d'établissement  
 Virginie BASILE

Secrétaire de direction :  
 Nadine BORETTI  
 Pédiatre :  
 Valérie DOIREAU  
 Educatrices de Jeunes Enfants :  
 Anais LAMY  
 Cécile GALL  
 Houdia KHARIB  
 Camille SANTY  
 Auxiliaires socio-éducatifs :  
 Delphine BEATINI  
 Virginie CHARBONNIER  
 Alicia DUBOUDRIEU  
 Laurence DUCASSE  
 Karim PRERA  
 Sandrine PINTO / Maïron LEGUES  
 Agents de service :  
 Amal BOUZOZI  
 Yasmine CHABEN  
 Houdia KHARIB  
 Lærinda MASSIERA  
 Aïdaïa PRERA  
 Contrats d'apprentissage Educations Jeunes Enfants :  
 Elodie MESLARD

# Historique et évolution

## Une histoire de solidarité

Un siècle sépare la création d'Harjès et celle d'Harpèges-les accords solidaires... mais ces deux associations aujourd'hui réunies ont en commun une histoire de solidarité et un enracinement dans le Pays de Grasse. Une belle histoire basée sur des actions en faveur des personnes en difficulté et des familles, aux plans social, médico-social, socio-judiciaire, éducatif et sur celui de l'insertion...

## Les Origines du Centre Maternel et Infantile

### Tout commence en 1875, avec Madame Chiris... Et l'aide aux tout-petits

Fondée par Madame Chiris, épouse du parfumeur grassois Léon Chiris, avec le soutien du Conseil Municipal, le Centre Maternel et Infantile-CMI – devenu Harpèges-les accords solidaires le 12 novembre 2019 - accueille dans une crèche les enfants des ouvrières et des employées de l'usine. Déclarée comme association en 1905, il évoluera au fil du temps en reprenant des activités d'"assistance aux tout-petits", notamment une maison d'enfants. En 1949, seront mises en place des consultations pour les nourrissons et des consultations pré et post-natales, préconisées par l'Ordonnance de 1945.

### 1952 - Soigner, gérer l'urgence, c'est d'utilité publique

D'abord orientée vers le curatif et l'urgence, la finalité de l'association évolue vers la protection et la prévention. Pour mieux désigner ses activités, elle prend le nom de "CMI de Grasse" le **11 mars 1952** ; elle est reconnue d'utilité publique le 16 octobre de l'année suivante. Elle est la première association loi 1901 à bénéficier d'une telle reconnaissance dans le département.

### 1970-2000 - Nouvelles missions d'accompagnement des personnes en difficulté

**Entre 1970 et 1980**, en accord avec le Conseil Général des Alpes-Maritimes et la Ville de Grasse, l'association assure de nouvelles missions et développe des structures adaptées à l'évolution des besoins des personnes accueillies et accompagnées.

En **1975**, l'association cède au Bureau d'Aide Sociale de la Ville de Grasse la gestion de la crèche et des deux jardins d'enfants pour orienter ses activités vers des consultations qui relèvent de la protection maternelle et infantile (PMI).

En **1989**, le CMI crée un Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) ayant pour objet le dépistage, la cure ambulatoire et la rééducation des enfants de 0 à 6 ans présentant des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux et/ou un risque de handicap, en vue d'une adaptation sociale et éducative dans leur milieu naturel et avec la participation de celui-ci.

En **1999**, l'association reprend la gestion d'un jardin d'enfants (80 enfants de 2 à 6 ans). Cette structure d'éveil et d'accueil collectif se nomme aujourd'hui "Les Bengalis".

### Années 2000 - Récréer le lien entre enfants et parents

En **2001**, l'association développe une aide à la parentalité par la création d'un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) "Les Pitchounets", en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et la mairie de Grasse.

En **2009**, le CAMSP a bénéficié d'une augmentation de capacité pour mieux répondre à ses missions. Depuis mai 2017, il bénéficie d'un renforcement par le biais de l'unité TPCIS (diagnostic des troubles précoces de la communication et des interactions sociales), habilitée au diagnostic des troubles du spectre autistique.

## Harjès ou l'alliance des belles volontés

Trois hommes sont à l'origine d'**Harjès** : le pasteur Thomas Zaroukian, François Trocmé, président fondateur, et Pierre Rieunier. Autour d'eux, une quinzaine de personnes, désireuses de réfléchir sur l'orientation à donner, mais aussi d'agir sur les besoins repérés, se sont regroupées pour fonder l'association Harjès le **2 mars 1986**.

### Harjès était le nom d'Amélie

L'association porte le nom Harjès, en mémoire d'Amelia Harjes (1873-1967), issue d'une famille de banquiers américains, d'origine allemande, installée en France à la fin du 19ème siècle et venant en villégiature à Grasse, au "château Harjès" situé avenue Victoria. A sa mort, la propriété, a été en grande partie léguée à l'Hôpital Américain de Neuilly dont le père fut longtemps président. Une parcelle revint à la chapelle Victoria afin de créer un lieu d'accueil de jeunes en difficulté. Le local construit, devenu la Salle Harjès, n'a que peu accueilli les activités de l'association qui a préféré fixer son siège dans le Centre historique.

### Des bénévoles au service des autres

De son origine et jusqu'aux années 2000, l'association ne comprend que des bénévoles, à l'exception de sa secrétaire (1992) et de la personne chargée de l'entretien. Pour le président-fondateur chacun cependant doit faire preuve de créativité, "vous avez une idée, venez vers nous, nous vous aiderons à la réaliser". Ces bénévoles sont, au départ, toutes et tous dans la vie active et souvent dans des postes de responsabilité. Le professionnalisme, l'engagement, le respect de la personne et la non-discrimination sont les valeurs défendues, avant même la création de l'association. Une étude diagnostique a orienté l'action de l'association (1984).

### 1986 - Des repas chauds, l'aide en prison, l'alphabétisation...

**De 1986 à 1996**, Harjès répond aux besoins les plus prégnants : repas chauds, action dans les prisons, aide au logement et aux femmes isolées, embryon d'aide aux victimes... De ces expérimentations découleront des actions-phares : accompagnement à la scolarité et périscolaire, alphabétisation-insertion des adultes, accompagnement social, aide aux victimes et médiation.

**De 1997 à 2004**, Harjès étend son secteur socio-judiciaire, puis est associée à la Politique de la Ville à Grasse.

### 1991 - Avec la croissance, le professionnalisme

Harjès prenant de l'ampleur, la professionnalisation est apparue comme une exigence pour les bailleurs institutionnels. Elle s'est faite progressivement, à partir de 1991. L'association est ainsi passée de la responsabilisation de certains bénévoles gouvernant leur domaine, à la création de postes de coordonnateurs salariés, en 2001, puis de directeurs et de chefs de service, dès 2005.

### 2005 - Une permanence pour aider les victimes

**De 2005 à 2007**, l'association crée l'accès aux droits et la médiation santé auprès de l'agence Adoma de Cannes, le relais enfants-parents près la maison d'arrêt de Grasse et de nouvelles permanences d'aide aux victimes.

**De 2008 à 2011**, sous une nouvelle direction, l'association connaît un fort développement : médiation sociale avec des adultes-relais pour le centre ancien de Grasse, extension de l'aide aux victimes du bassin cannois et du secteur socio-judiciaire à l'ensemble de l'arrondissement de Grasse, fusion-absorption de Culture Animation Jeunesse qui permet la gestion d'accueils de loisirs enfants et adolescents et de périscolaire.

### 2012 - Prévenir la délinquance sur le terrain Lutter contre les violences faites aux femmes

Harjès lance une démarche de création d'un centre social et étend ses actions de prévention de la délinquance sur les collèges de Grasse, Valbonne, Cannes, Antibes et le Cannet.

En **2012**, Harjès obtient les agréments de centre social par la Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes. En **2013**, elle se dote d'un équipement adapté à l'évolution de son activité et obtient les agréments de résidence sociale et d'hébergement d'urgence, par la Direction départementale de la cohésion sociale, en faveur d'un public de femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales, avec ou sans enfant(s).

En parallèle, elle met en place en **2015** le dispositif téléassistance grave danger (TGD) pour les femmes les plus exposées, à la demande des parquets de Grasse et de Nice.

### **2015 - Aider les plus fragiles à se loger**

En **2015**, elle est retenue dans le cadre d'un appel à projets lancé par la DDCS pour porter les actions d'accompagnement vers et dans le logement à destination des ménages reconnus prioritaires, au titre du droit au logement opposable, sur le territoire des Alpes-Maritimes.

En **2017**, Harjès ouvre, en partenariat avec le Conseil départemental, 15 places d'hébergement pour un public de femmes isolées, enceintes, avec enfants dont l'aîné.e a moins de trois ans, sur l'ouest du département.

En **2018**, l'association obtient un agrément de la Caf des Alpes-Maritimes pour créer un Espace de Vie Sociale itinérant sur le Moyen et Haut-Pays de Grasse.

### **Fin 2017, le CMI rencontre Harjès, ensemble entament un processus de rapprochement**

**Début 2018**, un comité de suivi, composé de représentants des deux associations, est constitué pour construire le rapprochement et, ce faisant, dégager le sens de cette fusion. Il s'agit d'initier une entité qui intègre les valeurs et les atouts de chacune, de manière organisée et structurée, afin de gérer les actions existantes et proposer de nouvelles réponses aux besoins émergents ou non-satisfaits.

Les deux associations se dotent cette même année d'une direction unique et travaillent aux aspects humains, juridiques, financiers et techniques de la fusion. Une démarche est menée de décembre 2018 à mars 2019 pour définir le projet associatif avec la participation des administrateurs, des cadres et des représentants du personnel, puis l'ensemble des intervenant.es salariées et bénévoles. De ce projet associatif, découleront les documents d'organisation étudiés en parallèle (règlement général de fonctionnement, organigramme...).

## **La fusion sera finalisée le 28 novembre 2019**

### **Un nouveau nom mais toujours le même engagement : Harpèges-les accords solidaires**

L'association adopte son nouveau nom "Harpèges-les accords solidaires" ainsi que ses nouveaux statuts conformes aux statuts-types des associations reconnues d'utilité publique en novembre 2019.

### **2020, une année bouleversée et freinée par la crise sanitaire**

En dépit d'une dynamique associative réelle, Harpèges s'est retrouvée heurtée dans son fonctionnement et freinée dans son élan de mutation en raison de la crise liée au COVID-19. Elle a cependant consolidé son édifice, de manière constructive et cohérente, notamment sur les plans :

- du management et des ressources humaines, avec :
  - l'élection d'un comité social et économique (CSE) et la rédaction de son règlement de fonctionnement,
  - le transfert de l'ensemble du personnel en Convention Collective Nationale 51 ;
  - la négociation avec les IRP d'un accord d'entreprise visant à harmoniser et à préciser le statut collectif de l'association, dans son application ;
  - l'élaboration d'une charte managériale avec l'ensemble des responsables et coordonnateurs de services ;

- de la transformation progressive du système d'information et de son parc informatique avec :
  - la finalisation de la migration Microsoft-Cloud et surtout la mise en place d'outils numériques collaboratifs reliant les services entre eux, avec la création d'une arborescence sur SharePoint ;
  - le renouvellement de 80% du parc informatique ;
  - la conduite de formations, afin d'en optimiser l'usage par les équipes ;
  - la constitution d'une équipe de référents par service pour piloter la démarche et en assurer le suivi.

Elle franchit ainsi une nouvelle étape en structurant son organisation, et en préparant la création de cinq établissements, d'un siège et d'une direction générale.

### **2021, Harpèges se structure autour de cinq pôles d'activités**

Harpèges renforce son offre de service sur le Pays de Grasse et l'ouest des Alpes-Maritimes, et se structure, avec la création de fonctions supports regroupées au sein du siège - Direction générale, et cinq pôles d'activités :

- médico-social
- socio-éducatif
- socio-judiciaire
- hébergement, logement, parentalité
- jardin d'enfants Les Bengalis

L'organisation de la gouvernance de l'association fait l'objet de réflexions au sein du conseil d'administration et seront poursuivis en 2022 lors de séminaires et réunions diverses, avec la participation active de toutes les équipes salariées et bénévoles. La gouvernance d'Harpèges, placée au cœur de son système, qui se veut "élargie", repose sur la complémentarité de ses établissements et vise à renforcer son identité.

Ouverte sur l'extérieur, Harpèges inscrit ses missions sur des valeurs d'humanisme, de justice et de solidarité et tente d'apporter sa contribution au fondement d'une société plus juste.

Impliquée dans les dynamiques locales, départementales et nationales, notamment par son engagement dans différents réseaux et fédérations - InterCAMSP, ANECAMSP, France Victimes, l'URIOPSS, la FAS, le réseau départemental des centres sociaux, le schéma départemental de toutes les violences faites aux femmes, etc. et plus particulièrement la fédération Citoyens & Justice au sein de laquelle elle est déléguée inter cour d'appel pour la région Sud-Est et membre du Bureau national.

En dépit des contraintes budgétaires, Harpèges poursuit son évolution en répondant notamment aux besoins non couverts sur le territoire. Son activité a progressé de 12% malgré le transfert de la PMI au conseil départemental. L'accent a été mis en 2021, sur l'activité du pôle Hébergement Logement Parentalité, qui a doublé sa capacité d'accueil grâce à une convention avec les services de la DDETS, permettant l'ouverture de 60 places d'hébergement d'urgence.



## Composition du Conseil d'Administration

au 31 décembre 2022

**Président** : Philippe Cotta

**Vice-président** : Colin Cusack

**Vice-présidente** : Giselle Nègre

**Trésorier** : Auguste Derrives

**Trésorière adjointe** : Ouarda Liautaud Kaaboun

**Secrétaire** : Gilberte Vermersch Russeil

**Secrétaire adjoint** : Jérôme Picard

### Membres

Bernard Alfonsi

Véronique Beloi

Odile Béranger

Christiane Celles

Fabienne Delvarre

Christine Dusserre

Jeanne Falin

Christiane Huillet

Marie-Hélène Muller

Bernard Seguin

Marielle Vanini

# Perspectives générales 2023

## Vie associative

Poursuite de la dynamique installée à travers les travaux de la gouvernance élargie, complétée par des séminaires associatifs.

## Management et ressources humaines

Déploiement de la démarche santé et qualité de vie au travail (SQVT) à l'ensemble des établissements (diagnostic et préconisations ciblées).

Mise en œuvre d'une matinée d'accueil trimestrielle dédiée aux nouveaux salarié·es et bénévoles dans le cadre de leur parcours d'intégration au sein d'Harpèges.

## Communication

Elaboration d'un pitch de présentation de l'association.

Création et diffusion, interne et externe, d'une lettre trimestrielle "Les voix d'Harpèges"

Réalisation :

- d'une capsule vidéo pour présenter les établissements
- d'un spot vidéo pour présenter Harpèges à partir de ses valeurs et de ses domaines d'intervention

## Bénévolat

Mise en œuvre du plan actions pour renforcer l'effectif de bénévoles au sein de l'association.

Évènement interne autour de la journée mondiale du bénévolat le 5 décembre.

## Partenariats et réseaux

Renforcer l'engagement d'Harpèges au sein de la gouvernance des réseaux nationaux et locaux dans lesquels elle s'inscrit (la CRESS 06, France Victimes, Citoyens & Justice, INTERCAMSP, etc.).

Initier l'organisation d'un séminaire lié à l'accompagnement des victimes et des auteurs de violences conjugales.

## Développement

---

- Création d'un pôle Petite-Enfance regroupant le service du CAMSP et le Jardin d'enfants les Bengalis, placé sous la responsabilité d'un directeur-trice de pôle ;
- Déménagement du CAMSP dans de nouveaux locaux implantés au Plan de Grasse ;
- Déménagement du LAEP et recherche d'un nouvel espace ;
- Projets de création de deux structures d'hébergement d'urgence destinée aux femmes victimes de violences intrafamiliales (VIF) avec une mise à l'abri immédiate 24h/24 et 7 jours/7 en partenariat avec la Ville de Vence et la Ville de Cagnes-sur-Mer (non inclus dans le budget) ;
- Installation du service des mesures socio-judiciaires dans des nouveaux locaux ;
- Augmentation du nombre de TGD (105 contre 90 fin 2022) ;
- Création d'une Maison des Femmes régionale en partenariat avec la Ville de Cagnes-sur-Mer ;
- Réorganisation des services du pôle socio-éducatif (Centre Social et EVSi) et recherche de fonds impératif pour compléter les financements actuels fragiles et insuffisants.

# Lexique

AEPI : Accueil Enfant Parent Itinérant	EVS <i>i</i> : Espace de Vie Sociale itinérant
AESH : Assistante Enfants en Situation de Handicap	EVVI : Évaluation de Victime d'Infraction
AGLS : Aide à la Gestion Locative Sociale	FAR : File Active Réelle
AJPP : Allocation Journalière de Présence Parentale	FDVA : Fond de Développement de la Vie Associative
ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement	FIPD : Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance
ALT : Allocation Logement Temporaire	FNAVDL : Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement
ANCV : Agence Nationale pour les Chèques-Vacances	FREPI : Fédération des Relais Enfants-Parents Internationnale
APL : Aide Personnalisée au Logement	GUP : Gestion Urbaine de Proximité
ARS : Agence Régionale de Santé	HU : Hébergement d'Urgence
ASE : Aide Sociale à l'Enfance	LAEP : Lieu Accueil Enfants-Parents
ASG : Accompagnement Social Global	MAD : Mise à Disposition
ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement	MDPH : Maison Départemental des Personnes Handicapées
ASP : Agence de Services et de Paiement	MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social
AVDL : Accompagnement Vers et Dans le Logement	MSD : Maison des Solidarités départementales
AVEM : Aide aux Victimes Et Médiation	PAU : Place d'Accueil d'Urgence
BAJ : Bureau d'Aide Juridictionnelle	PCO : Plateforme de Coordination et d'Orientation
CAF : Caisse d'Allocations Familiales	PEC : Prise en Charge
CAFAM : Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes	PIS : Pôle d'Intervention Social
CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel	PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse
CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce	PMI : Protection Maternelle et Infantile
CAPG : Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse	PRE : Projet de Réussite Educative
CAPL : Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins	PSU : Prestation de Service Unique
CASA : Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis	PSFP : Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale	SQVT : Santé Qualité de Vie au Travail
CDAD : Conseil Départemental de l'Accès au Droit	RAD : Relais d'Accès au Droit
CEJ : Contrat Enfance Jeunesse	REAAP : Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
CERTA : Centre de Référence des Troubles des Apprentissages	REP : Relais Enfants-Parents
CHAME : Centre d'Hébergement Alternatif Mère-Enfants	RS : Résidence Sociale
CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale	RSE : Responsabilité Sociale d'Entreprise
CLSM : Conseil Local de Santé Mentale	SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
CMP : Centre Médico-Psychologique	TGD : Téléassistance Grave Danger
CMPP : Centre Médico-Psycho-Pédagogique	TJ : Tribunal Judiciaire
CNR : Crédit Non Reconductible	TO : Taux d'occupation
CRA : Centre Ressource Autisme	TPCIS : Troubles précoces de la communication et des interactions sociales
CS : Centre Social	TSA : Troubles du spectre autistique
CSE : Comité Social et Économique	UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
DALO : Droit Au Logement Opposable	ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités	VVV : Ville Vie Vacances
DSPIP : Direction des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation	
EJC : Espace Jeunes Citoyens	
EJEP : Enfance Jeunesse Éducation Populaire	
ETP : Équivalent Temps Plein	

# Nos partenaires

## État et service de l'État



## Région et Département



## Métropoles et EPCI



## Communes et Villes





Valderoure



Briançonnet



Saint-Auban



Séranon



Le Mas



Saint-Vallier-de-Thiery



Caille



Gars



Escragnoles



Canaux/Andon/Thorenc



Amirat



Collongues



Les Mujouts

## Institutions et fondations



## Mécènes et donateurs



## Fédérations et réseaux



## Notes

## Notes





Siège social : 8 avenue du 11 Novembre - 06130 Grasse  
Tél : 04 92 60 78 05 - [siege@harpeges.fr](mailto:siege@harpeges.fr)